

I N T E R N A T I O N A L

N° 217 Décembre 2020 - 150 DA

L'ACTUEL

www.actuel-dz.com

Le magazine de l'économie et du partenariat international

Wided Belhouchet, P.-dg de Cash Assurances :

“ Un chiffre d'affaires en hausse malgré une conjoncture difficile ”

L 20217 - 12 - A - 150 DA - DZ



ACTUALITÉ

Qu'en sera-t-il de 2021 ?

ECONOMIE

Les emplois précaires aux abois

FINANCE

Les micmacs qui entourent le dinar





Art & Science of Amazing Protection



Édito

Vivement 2021 !

L'année 2020 s'achève ; une année pour le moins particulière et difficile au cours de laquelle notre vie de tous les jours a connu des perturbations en raison de la pandémie de coronavirus. Une année pleine de surprises, et pas toujours bonnes, il faut l'avouer ! Avec la crise sanitaire qui n'a épargné aucun pays, y compris l'Algérie, on ne peut que vouloir enterrer cette année 2020 et espérer que le pire soit derrière nous. Avec du recul, l'année qui s'achève nous aura enseigné bien des choses. On aura compris que chaque jour qui passe est une occasion d'apprendre, et que chaque leçon retenue allège étrangement le poids de cette année de sacrifices.

Avec la découverte du vaccin anti-Covid, l'espoir de retrouver un train de vie normale pointe à l'horizon, surtout que la roue économique des pays pourra, enfin, tourner de nouveau. Alors soyons patients, on va y arriver... En attendant, vivement 2021 !

L. K.

COVID-19



SOMMAIRE n° 217 - Décembre 2020

EDITO

Vivement 2021 !

Avec la découverte du vaccin anti-Covid, l'espoir de retrouver un train de vie normale pointe à l'horizon, surtout que la roue économique des pays pourra, enfin, tourner de nouveau.

Chiffre du mois

40 milliards de dinars

Le manque à gagner de la compagnie Air Algérie durant l'année 2020 est estimé entre 38 et 40 milliards de dinars.

Phrase du mois

Abdelaziz Djerad, Premier ministre :

« Nous prendrons la décision nécessaire et appropriée pour choisir le vaccin qui présente des garanties sûres ».

- 8 Après une année 2020 chaotique
Qu'en sera-t-il de 2021 ?
- 10 Economie nationale et l'après-Covid-19
Un vaccin pour la relance !
- 12 Révision des transferts sociaux
Pas dans l'immédiat !
- 14 Jeunes promoteurs
De nouvelles dispositions pour la concrétisation des projets
- 16 Crédit-bail
Après 10 ans d'existence, où en est la Société nationale de leasing ?
- 18 Conséquence de la Covid-19
Les emplois précaires aux abois
- 20 Rareté des médicaments vs explosion des ventes des produits de prévention anti-Covid
Paradoxe !
- 22 Pour alléger les effets de la crise sanitaire
Les mutuelles à la rescousse
- 24 Wided Belhouchet, P.-dg de Cash Assurances :
« En dépit de la pandémie, Cash Assurances maintient la tendance haussière de ses résultats en 2020 »
- 28 Politique monétaire
Les micmacs qui entourent le dinar
- 30 Le déficit budgétaire
Comment sera-t-il financé ?
- 32 Industrie
Le Groupe Salah voit grand et joue la carte de la diversification

- 34 Recours à l'endettement extérieur
Certains approuvent, d'autres sont sceptiques
- 35 Exclusif, Omar Berkouk, expert économique et financier :
« L'Algérie doit se préparer à un long hiver économique ! »
- 40 Ses produits bancaires de plus en plus diversifiés
La finance islamique serait-elle la parade face à l'informel ?
- 41 Recrutement en ligne
Triemploi, un leader dans le domaine
- 42 Industrie pharmaceutique et Covid-19
De nouveaux défis s'imposent à la filière
- 43 Industrie militaire
Appuyer le tissu industriel pour réduire la facture d'importation
- 44 Mohamed Benhaoua Ouldgoreine, P-dg Tellatlas Groupe Brézina et CEO
Pour une véritable industrie aéronautique nationale
- 47 Marché pétrolier
La lourde contrainte de la chute des investissements
- 48 Tawfik Hasni, expert en énergie :
« Il ne faut pas s'attendre à une envolée des prix du pétrole »
- 49 Dégradation environnementale des zones humides en Algérie
Une urgence renvoyée aux calendes grecques
- 52 Karim Amellal, ambassadeur délégué interministériel à la Méditerranée :
« La crise peut être une opportunité pour la Méditerranée »
- 57 Coopération internationale face à la Covid-19
Au royaume du chacun pour soi !
- 58 L'élection américaine de 2020
Un tournant décisif dans l'Histoire du pays
- 62 **Portrait** : Le monde de la balle ronde en deuil
Maradona, un génie du football est parti

Tosyali exporte 8.000 tonnes de fil machine

Le complexe sidérurgique Tosyali a exporté 8.000 tonnes de fil machine. Il s'agit de 5.000 tonnes de fil machine expédiées depuis le port de Mostaganem vers le port de Braila, en Roumanie, et de 3.000 tonnes du même produit exportées depuis le port d'Arzew (Oran) vers le port de Catania, en Italie. ■

14 Mds DA de déficit pour la SNTF

La société nationale des transports ferroviaires a enregistré un déficit de 14 Mds DA lors des 9 premiers mois de 2020. Cela est dû à la suspension de l'activité depuis le mois de mars 2020 à cause de la pandémie de coronavirus. ■

Les Nouvelles Revues Algériennes

R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :

Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.actuel-dz.com
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :

MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :

LAKHDAR KESSACI

Rédaction :

FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK

Correction :

WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :

KAHINA DEBOUZ - SAAD
RABAH ABDESSELAM
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :

DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Décembre 2020

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Vu ailleurs... en images

Mort de la légende américaine Chuck Yeager

Charlie « Chuck » Yeager, le général de l'US Air force qui est entré avec fracas dans l'Histoire en franchissant le mur du son le 13 octobre 1947 est décédé le 7 décembre 2020 à l'âge de 97 ans. Yeager a établi de nombreux records mais il a passé l'essentiel de sa carrière au sein de l'armée de l'air américaine dans les années 1950 et 1960. Il a pris sa retraite en 1975.



L'homme le plus riche de Chine est un magnat de l'eau en bouteille

La personne la plus riche en Chine est un magnat de l'eau en bouteille, qui a détrôné le fondateur d'Alibaba, Jack Ma, qui occupait la première place depuis six ans. Zhong Shanshan qui a fondé la société de vente d'eau de source Nongfu en 1996 est, désormais, en tête de classement pour la Chine avec une fortune de 58,7 milliards de dollars.

Faire du shopping sur WhatsApp sera désormais possible

WhatsApp va introduire une nouvelle fonctionnalité de paniers d'achat permettant aux utilisateurs de faire leurs courses sur l'application. Avec cette nouvelle fonctionnalité, WhatsApp cherche à attirer commerçants et entreprises sur son application WhatsApp Business, forte de 50 millions de comptes professionnels, pour gérer leurs commandes et échanges avec des clients. Elle veut aussi encourager sa base de 1,5 milliard d'utilisateurs individuels dans le monde à effectuer des achats via l'application.



**SHOPPING
WHATSAPP
GROUPS**

Une route coupée pour sauver des grenouilles

La petite route départementale, située dans les Côtes-d'Armor, va être barrée pendant trois mois pour permettre aux grenouilles et autres petits amphibiens de traverser la chaussée en toute sécurité. Au total, ce sont 11 espèces protégées qui traversent le secteur chaque année à la période de reproduction.



274.000 euros pour un tronçon d'escalier de la Tour Eiffel

Un tronçon de l'escalier hélicoïdal de la tour Eiffel composé d'environ 14 marches a été adjudgé pour 274.475 euros. C'est un petit morceau de mémoire et un symbole toujours vivace de la puissance industrielle française qui rejoint une collection privée européenne.

Des robots livreurs de repas dans les rues de Moscou

Les robots de livraison Rover de Yandex ont commencé à livrer de la nourriture dans les restaurants de Moscou. Ils transportent des plats de restaurants pour les employés des centres d'affaires locaux pour l'instant. La zone couverte devrait s'étendre.

Les clients ont le choix entre un livreur humain et un petit robot équipé de six roues. Trois de ces engins, nommés Yandex. Rover, sont actuellement en service dans le quartier d'affaires moscovite de la Place Blanche. Les véhicules automatiques transportent les repas jusqu'à l'adresse du client.

Après une année 2020 chaotique

Qu'en sera-t-il de 2021 ?

Pessimisme. Pour faire face aux effets de la crise, le gouvernement a, certes, pris une série de mesures de soutien et d'apaisement au profit des différentes couches de la société, mais, toutefois, vu l'ampleur de la pandémie, difficile d'entrevoir une accalmie dans les mois à venir, estiment les observateurs, ce qui rend une réponse coordonnée à la crise plus que nécessaire.

L'année 2020, qui s'achèvera dans quelques jours, restera gravée à jamais dans l'Histoire de l'humanité. Et pour cause, elle a connu l'une des pires crises multidimensionnelles, provoquée par la propagation du coronavirus à l'échelle planétaire. Cette crise sanitaire a bouleversé quasiment tous les segments d'activité et toutes les économies de la planète. Tous les pays de la planète, contraints à se confiner des mois durant, ont été suspendus à l'évolution de cette épidémie, ce qui n'a fait qu'aggraver la crise économique déjà aux portes de nombre de pays, industrialisés et en développement. Des plans de relance et de soutien à coup de milliards d'euros ont été mis au point dans les quatre coins de la planète.

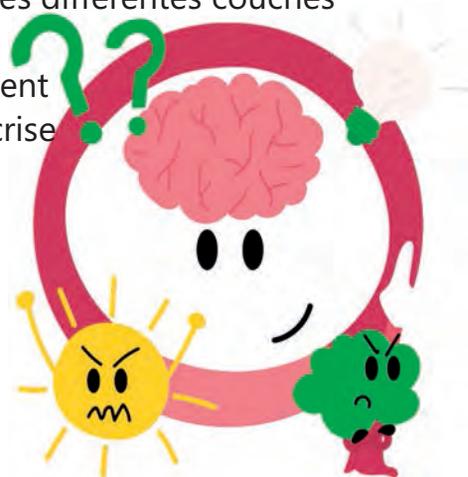
L'économie algérienne n'est, évidemment, pas épargnée par cette crise qui a impacté tous les segments de l'économie nationale. La première à être touchée frontalement est l'économie réelle, dont de nombreux secteurs productifs, le commerce non alimentaire ainsi que le secteur du transport, terrestre, maritime et aérien. Ce qui a induit une grave crise qui s'est répercutée sur d'autres activités, provoquant comme effet domino une

aggravation du chômage et une baisse sensible de la croissance économique. La baisse des prix du pétrole est venue, comme facteur exogène, alourdir davantage les effets néfastes sur les finances publiques.

Pour faire face aux effets de la crise, le gouvernement a, certes, pris une série de mesures de soutien et d'apaisement au profit des différentes couches de la société, mais, toutefois, vu l'ampleur de la pandémie, difficile d'entrevoir une accalmie dans les mois à venir, estiment les observateurs, ce qui rend une réponse coordonnée à la crise plus que nécessaire.

Dans cet ordre d'idées, il est utile de rappeler que l'année 2021 sera charnière et hautement décisive pour annihiler les effets de cette crise sanitaire. Une réponse qui viendrait, logiquement, des pouvoirs publics afin de mieux cibler les catégories touchées par la crise et les activités impactées par les effets néfastes du confinement et de la crise directe.

La relance de l'économie passerait ainsi par un soutien massif à l'investissement et une régulation de l'économie dans ses différentes strates. Les effets du ralentissement économique induisent une baisse sensible du PIB national.



D'ailleurs, des institutions financières internationales ont dressé des prévisions négatives des indicateurs macroéconomiques du pays. Cela devrait donner lieu à des réponses aux symptômes de la crise mais aussi à ses origines endogènes et exogènes.

Côté finances publiques, les spécialistes préconisent une optimisation et rationalisation des dépenses. De même que pour les dépenses d'investissements qui devraient être orientées vers les secteurs prioritaires et rentables à court et moyen termes. Les prévisions pessimistes, annoncées depuis déjà quelques mois, peuvent s'éloigner avec l'annonce de vaccins efficaces à des taux différents.

Quoi qu'il en soit, la réponse à la pandémie qui frappe la planète reste principalement économique en vue d'annihiler le spectre du chômage de masse et la baisse de la production des richesses ■

S. B.



الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين
COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE



RESPECT

Catastrophes Naturelles

Incendie, Explosion et Risques Annexes

Multirisque Commerçants et Artisans

Assurance et Assistance Automobile

Transports privés de Marchandises

MÉTIER

Multirisque Habitation M.R.H

Transports Maritimes

Risques de Construction

Vol de Marchandises et vol en coffre

Engins de Chantier

EFFICACITÉ



Multirisque Immeubles

LA GONFIANCE EN GOMMUN

www.caar.dz

Economie nationale et l'après-Covid-19

Un vaccin pour la relance !

Rupture. Désormais, l'économie nationale a besoin d'un vaccin plus puissant que le Moderna et BioNtch tous deux réunis. Un vaccin qui ne sera pas sans complications sur le plan social, mais permettra de poser les jalons d'une économie nationale solide qui pourra résister à d'éventuelles secousses dans l'avenir.



Fortement impactée par la crise sanitaire actuelle, l'économie nationale, à l'instar de nombreux pays à travers le monde, est dans un état comateux et elle a besoin d'un vaccin en urgence pour sa relance. Si la question de sauvetage des vies humaines est, semble-t-il, déjà résolue par des laboratoires pharmaceutiques qui annoncent l'arrivée d'un vaccin anti-Covid-19 sur le marché dès le début de l'année prochaine, la problématique de la relance économique demeure sans issue, pour raison de la complexité de la situation dans laquelle se trouvent les acteurs économiques et l'économie nationale.

Depuis l'avènement de la pandémie de coronavirus, le gouvernement n'a pas cessé d'annoncer des mesures d'accompagnement au profit des acteurs économiques impactés par la crise sanitaire. Or, pour l'instant, ces engagements n'ont pas quitté le stade de la promesse des politiques. Sur le terrain, la situation est de plus en plus inquiétante et les solutions promises tardent à voir le jour. Résultats des courses : de nombreuses entreprises ont

fait faillite, des milliers de travailleurs livrés au chômage et l'activité est toujours au ralenti. En effet, depuis l'annonce de l'américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech d'un vaccin efficace à 95% et celle de l'américain Moderna, dont le vaccin serait efficace à 94,5%, l'espoir de la reprise d'une vie normale est né de nouveau, après plusieurs mois d'angoisse et d'une sorte de paranoïa collective qui s'est installée dans la société en plus de l'immobilisme.

Mais l'espoir, à lui seul, suffit-il pour redynamiser la machine économique nationale ? En effet, la période post-Covid-19 s'annonce déjà rude sur le plan économique d'un pays dont la relance est placée comme une priorité dans le programme du gouvernement Djerad.

Désormais, l'économie nationale a besoin d'un vaccin plus puissant que le Moderna et BioNtch tous deux réunis. Un vaccin qui ne sera pas sans complication sur le plan social, mais permettra de poser les jalons d'une économie nationale solide qui pourra résister à d'éventuelles secousses dans l'avenir. Pour cela, il faut une

décision politique courageuse pour libérer l'économie nationale de sa dépendance des hydrocarbures.

Un vaccin difficile à administrer dans la situation actuelle, mais l'urgence l'exige pour en finir une fois pour toute avec la culture rentière qui s'est installée dans la société et qui est encouragée par la politique des pouvoirs publics adoptée depuis bien des années. Marquer la rupture avec l'ancien système économique est une nécessité même si ce n'est pas une chose si aisée à réaliser sur le terrain, mais il est temps de penser à faire un pas en avant pour encourager les vrais investisseurs, porteurs de sérieux projets.

En attendant un avenir meilleur, les cours du pétrole continuent à grimper portés par l'espoir d'un retour à une vie normale avec, notamment, les annonces de la reprise de l'activité du transport aérien suite à l'annonce de la commercialisation des vaccins anti-Covid. Pour ce qui est de l'activité économique, les spécialistes s'accordent à dire que la situation ne se stabilisera pas avant pas moins d'un an ■

A. B.

86%

ENERGY SAVING



Révision des transferts sociaux

Pas dans l'immédiat !

Apaisement. Même s'il s'agit de garantir en premier lieu la sécurité alimentaire nationale, les transferts sociaux visent également le soutien des ménages en matière de confort domestique, à l'image de la consommation alimentaire ou de l'électricité et du gaz.

Vraisemblablement, le dossier très sensible de la révision des transferts sociaux n'est pas une priorité de l'heure des autorités algériennes puisque ces dernières ont d'autres soucis à régler, crises économique et sanitaire obligent. Toutefois, pour continuer à entretenir la paix sociale, le gouvernement dépense sans compter et n'évoque plus la question de la révision des subventions, la renvoyant aux calendes grecques. Cette démarche adoptée depuis plusieurs décennies vise essentiellement à éviter un risque réel d'embrasement du front social, surtout en cette période de crise économique.

Une hausse de 4,43% des transferts sociaux en 2021

Ainsi, le premier argentier du pays a confirmé, à la faveur des débats à l'Assemblée populaire nationale sur le Projet de la loi de finances 2021, que le gouvernement avait mené une étude dans laquelle des instruments d'identification et de ciblage des

familles touchées par les réformes des subventions ont été mis en place, ainsi que des dispositifs pour mesurer et évaluer les effets de la levée progressive de ce soutien. Mais entre temps, et jusqu'à preuve du contraire, à ce jour, le citoyen lambda continue de « boire le calice jusqu'à la lie » puisqu'il n'a rien vu de concret concernant ces réformes des subventions.

D'ailleurs, il est prévu prochainement la création d'une agence relevant du ministère des Finances pour mettre en œuvre et gérer un programme de ciblage et d'indemnisation des familles affectées par le programme de réforme des subventions, a expliqué le ministre, soulignant la nature complexe et sensible de ce processus, tant sur le plan économique que social.

Toutefois, le seul bémol qui peut, un tant soit peu, atténuer les appréhensions de la majorité des chefs de ménage se trouve dans le chapitre des transferts sociaux de la Loi de finance 2021. Lors des débats sur le Projet de la LF 2021, le ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, avait affirmé que



les transferts sociaux du budget de l'Etat pour 2021 s'élevaient à 1.929,35 milliards DA, soit une hausse de 81,58 milliards DA par rapport à 2020, soit un taux de 4,43%.

A ce titre, les transferts sociaux représentent 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021. A ce propos, le ministre a souligné que cette revue à la hausse du montant des transferts sociaux vise essentiellement la préservation du caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat des citoyens, en particulier les catégories vulnérables parmi la population.



Une question de sécurité alimentaire principalement

Tous les gouvernements qui se sont succédé aux affaires du pays ces dernières décennies ont reconduit les dispositifs de préservation du pouvoir d'achat des citoyens toutes classes sociales confondues. Même s'il s'agit de garantir en premier lieu la sécurité alimentaire nationale, les transferts sociaux visent également le soutien des ménages en matière de confort domestique, à l'image de la consommation alimentaire ou de l'électricité et du gaz. Selon un expert en matière de sécurité alimentaire, les principales mesures arrêtées ont trait aux subventions

accordées à un certain nombre de produits de base (pain, lait, sucre et huiles alimentaires), à l'organisation d'un système de régulation des produits de base (Système de régulation des produits à large consommation, Syrpalac), au soutien à des filières de base (blés et lait) via des aides à la production ou à la transformation et, enfin, à des aides alimentaires directes (couffin du Ramadhan).

Ces subventions maintiennent la sécurité alimentaire de très nombreux ménages de condition modeste, tout en contribuant à la stabilité sociale et politique du pays. Aussi, il s'agit de

contenir parfois la forte volatilité des prix des produits agricoles sur le marché international, dont l'Algérie demeure un grand client. L'expert a expliqué également que le différentiel entre les prix internationaux et les prix fixés aux consommateurs sont pris en charge par le contribuable.

Les prix de ces produits sont largement subventionnés, et compte tenu des taux d'inflation et de la dépréciation du dinar algérien, les biens alimentaires de base n'ont pas connu d'augmentation de prix ces dernières années. Le prix du pain à 10 DA la baguette, de même pour le lait pasteurisé en sachets à prix fixe administré à 25 DA le litre. Par ailleurs, les autres soutiens par le truchement des subventions sont de quatre types : l'aide alimentaire fournie aux nécessiteux durant le mois de Ramadhan (couffins du Ramadan et repas gratuits pour la rupture du jeûne), les cantines scolaires, les restaurants universitaires et les repas servis aux malades durant leur hospitalisation dans les hôpitaux publics. Néanmoins, tout dysfonctionnement dans la distribution du pain, de la semoule ou du lait donne lieu à des tensions sur le marché et parfois à de vives réactions sociales.

Confrontés à une crise budgétaire sévère, les pouvoirs publics visent une révision du système des subventions ciblant les populations les plus vulnérables mais, en l'absence d'un système de base de données sociales et économiques fiable et objectif en mesure de prendre en charge les populations cibles, il reste aujourd'hui suicidaire d'envisager leur suppression au motif que les populations favorisées en profitent également ■

R. K.

Jeunes promoteurs

De nouvelles dispositions pour la concrétisation des projets

Accompagnement. Les nouvelles orientations et décisions pour accompagner les jeunes dans le cadre du pré-emploi deviennent l'une des priorités du gouvernement. Plusieurs dispositions ont été prises dans ce sens pour développer ce secteur qui devient de plus en plus important et qui contribue forcément à la relance économique du pays.

Parmi les dernières orientations du gouvernement figure celle d'un nouveau mode de financement au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) qui sera opérationnel, à savoir celui de la finance islamique. Selon le DG de l'Ansej, Mohamed Cherif Bououd, ce nouveau mode de financement se fera en collaboration avec la Banque nationale d'Algérie (BNA).

Autre disposition, celle d'un guichet unique destiné aux femmes entrepreneurs au niveau des agences Ansej. Selon les responsables, un guichet unique au niveau de l'Ansej sera prochainement mis en œuvre au profit des femmes entrepreneurs afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en ôtant les éventuels obstacles auxquels elles font face. Ce projet sera initié au niveau de l'ensemble des agences de l'Ansej afin qu'il y ait des guichets destinés à recevoir les dossiers de ces femmes chefs d'entreprise.

Par ailleurs, plusieurs facilitations sont accordées aux entrepreneurs, femmes et hommes, à travers, notamment, un meilleur accompagnement personnalisé. De plus, le guichet unique sera mis en

place au niveau de chaque antenne de l'agence à travers le pays. Il s'agit également d'accompagner les porteurs de projets au niveau des zones d'ombre afin de leur permettre de créer leurs PME dans le but de satisfaire les besoins de ces zones et de répondre à l'attente des jeunes hommes et femmes porteurs de projets dans ces régions, selon les responsables de l'Ansej.

Il y a également des avantages pour diverses activités telles que celles liées à l'exploitation artisanale des mines aurifères dans le Sud et les activités agricoles. Aussi, et au-delà de ces mesures, les jeunes entrepreneurs bénéficieront d'un allègement des procédures administratives. L'Ansej compte également définir les secteurs et les projets pertinents selon les régions, et l'ensemble des secteurs au niveau local seront appelés à contribuer à désigner les projets en adéquation des besoins de chaque région.

Concernant les entreprises en échec, ayant été soutenues par l'Ansej, les responsables tiennent à rappeler qu'une plateforme est mise en service sur le site web de l'Agence afin que ces entreprises soient classées et ainsi permettre de leur offrir des solutions adaptées. Outre un nouveau mode de

financement et le guichet unique, les jeunes entrepreneurs bénéficieront dans l'avenir d'une plateforme numérique devant les accompagner de manière étudiée. Cette plateforme, retenue au titre des démarches de numérisation des secteurs prônées par le président de la République, notamment au volet économique, tend à conférer plus de transparence aux canaux de communication entre l'investisseur et le dispositif administratif de tutelle, selon les responsables de l'Agence.

Le lancement de cette plateforme s'insère dans le sillage des réformes préconisées par la commission ministérielle chargée de la relance économique et visant le développement des micro-entreprises, en tant qu'épine dorsale de l'économie alternative aux hydrocarbures.

Le mécanisme de numérisation vise l'accompagnement technique étudié en direction des jeunes aspirant à l'investissement et postulant au montage de micro-entreprises, confortés par une formation et une qualification, ainsi que l'accompagnement matériel des petites entités économiques en difficultés, en vue d'aplanir leurs contraintes et leur permettre un redécollage ■

Fatiha A.

La meilleure **protection**
de vos biens et de votre **activité**



Société nationale de leasing (SNL)

Contribuer à la création de l'emploi et de la richesse

Créée en 2010 au sortir de la crise des subprimes qui a éclaté deux ans auparavant, et dans un contexte de relance de l'économie nationale, la Société nationale de leasing (SNL) avait à l'époque une ambition : celle de devenir un acteur majeur dans le financement des investissements productifs et l'un des supports de développement des PME/PMI en Algérie et de contribuer à la création de l'emploi, de la richesse et à la diversification de l'économie nationale.

Présentation de la Société nationale de leasing « SNL »

SNL est une société de leasing créée en juillet 2010, avec un capital de 6.500.000.000 DA, sur orientation des pouvoirs publics pour diversifier les instruments de financement.

Elle contribue au développement du secteur de la PME/PMI et professions libérales en Algérie.

Définition du leasing

Le leasing, ou le crédit bail, est une opération commerciale et financière conclue entre le crédit bailleur (SNL) et le crédit preneur (le client), par la signature d'un contrat. Il s'agit de la mise à la disposition au profit du crédit preneur d'un bien mobilier/ou immobilier (propriété de la SNL), pour une durée déterminée et contre le paiement d'un loyer. Le leasing à la SNL est destiné aux opérateurs économiques. A la fin du contrat, l'option d'acheter le bien pour une valeur résiduelle, fixée au préalable dans le contrat, vous est proposée.

Réseau SNL

SNL est présente sur tout le territoire national à travers des espaces dédiés (points de vente) au niveau des agences de la Banque de développement local (BDL) et de la Banque nationale d'Algérie (BNA).

Valeurs de la Société nationale de leasing (SNL)

Intégrité : notre premier souci est la satisfaction du client ;

Excellence : nous nous remettons en question pour atteindre l'excellence ;

Rigueur : efficacité et célérité dans le traitement des dossiers, avec un management de qualité.

Objectifs de la Société nationale de leasing (SNL)

- Devenir un acteur majeur dans le financement des investissements productifs ;
- Devenir un des supports de développement des PME/PMI en Algérie ;
- Contribuer à la création de l'emploi et la richesse en Algérie ■





الشركة الوطنية للإيجار المالي
Société Nationale de Leasing



SNLeasing **TRANSPORT**

SNLeasing **BTPH**

SNLeasing **EQUIPEMENTS INDUSTRIELS**

SNLeasing **EQUIPEMENTS MEDICAUX**

SNLeasing **TOURISME**

SNLeasing **SERVICES**

Nous contribuons
au développement
du secteur de la **PME/PMI**
et professions libérales
en Algérie



الشركة الوطنية للإيجار المالي
Société Nationale de Leasing

Tél : 023.32.52.17 - Fax : 023.32.52.18 - email : contact@snl.dz

www.snl.dz



Conséquence de la Covid-19

Les emplois précaires aux abois

Dramatique. L'ensemble des commerces fermés emploient de la main-d'œuvre à bas prix, et parfois dans l'illégalité et de façon informelle, du fait que, dans une large mesure, les travailleurs ne sont déclarés ni auprès des impôts ni auprès de la sécurité sociale, tout cela afin de faire des économies de dépenses.

Par A. A. BENALIA

L est certain que l'année 2020 restera gravée à jamais dans la mémoire des Algériens, du fait de la crise de la Covid-19 et ses répercussions sur leur vie à tout point de vue. En tout cas, la mesure prise par les instances gouvernementales pour limiter le risque de contamination par voie de contacts, en optant pour la fermeture temporaire de certaines activités commerciales et de service public, a profondément touché les citoyens. Il ne faut pas voir

du côté des consommateurs qui se sont retrouvés privés de ce qu'ils avaient l'habitude d'acheter, mais surtout du côté des commerçants qui ont subi les péripéties de ces mesures de fermeture, particulièrement les employés aux revenus précaires.

L'ensemble des commerces fermés emploient de la main-d'œuvre à bas prix, et parfois dans l'illégalité et de façon informelle, du fait que, dans une large mesure, les travailleurs ne sont

déclarés ni auprès des impôts ni auprès de la sécurité sociale, tout cela afin de faire des économies de dépenses.

Les petits métiers dos au mur

Dans ce cadre, plusieurs employés se trouvent, du fait de l'instabilité du marché du travail pour les petits métiers et emplois précaires, à travailler pour des revenus journaliers auxquels ils s'accrochent pour subvenir aux besoins de leurs familles les plus élémentaires



Rareté des médicaments vs explosion des ventes des produits de prévention anti-Covid

Paradoxe !

Urgence. L'élément qui suscite des interrogations est celui de la non-prise en charge de cette pénurie par un système de réapprovisionnement permettant d'éviter la rupture.

C'est ainsi que des médicaments de premier ordre, tels que des antihypertenseurs, anticoagulants et autres médicaments utilisés en cardiologie, se sont retrouvés en rupture de stocks, laissant les malades qui en sont dépendants dans un désarroi total, engageant même leur pronostic vital.

La crise sanitaire de la Covid-19 s'est traduite, comme il était attendu, par un ralentissement économique notable du fait de la mise à l'arrêt, ou au service minimum, d'un certain nombre d'activités et des produits qui en sont issus.

De ce fait, certains produits et services nécessaires à la consommation se trouvent soit en pénurie soit trop demandés, ce qui provoque leur rareté et parfois l'augmentation des prix. Cependant, si cette situation peut être tolérée pour un certain nombre de produits et

de services, pour d'autres cela reste incompréhensible. C'est le cas pour le secteur des médicaments qui connaît une crise depuis le début de la pandémie, vu que plusieurs médicaments se trouvent en rupture de stock au niveau des pharmacies et restent à ce jour introuvables.

La crise a commencé, selon les professionnels de la santé et du médicament, lorsque les praticiens au niveau des hôpitaux ont commencé à introduire certains médicaments dans le protocole de soins anti-Covid devant l'augmentation du nombre des cas. Dans toute cette histoire, l'élément qui suscite des interrogations est celui de la non-prise en charge de cette pénurie par un système de réapprovisionnement permettant d'éviter la rupture. C'est ainsi que des médicaments de premier ordre, tels que des antihypertenseurs, anti-coagulants et autres médicaments utilisés en cardiologie, se sont retrouvés en rupture de stocks, laissant les malades qui en sont dépendants dans un désarroi total, engageant même leur pronostic vital.

Les professionnels expliquent la crise par la rupture de certaines molécules dont la matière première n'est plus importée depuis un semestre, ou, dans certains cas, par la rupture de la chaîne d'importation des médicaments depuis la mise en application des mesures de restriction relatives à la fermeture des frontières.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres

A contrario, et parallèlement à cette crise du médicament, la période pandémique a enregistré des volumes de vente jamais égalés des produits de prévention sanitaire, dont les produits phares sont les masques et les substances désinfectantes.

En effet, ce sont des volumes records de vente qui sont en train d'être réalisés, non seulement par les vendeurs, mais aussi par les producteurs. Certaines entreprises qui étaient même en difficulté se sont vu réaliser des bénéfices au-delà de toute attente grâce à la vente des seuls produits hydro-alcooliques et des gels à usage de désinfection. D'autres ateliers de confection ont vu leurs bénéfices décupler uniquement grâce à la confection de masques de différentes formes. Le cas est le même pour les confectionneurs qui se sont focalisés uniquement sur la confection des combinaisons médicales à la destination du personnel médical.

Si un autre créneau est à citer aussi dans ce sens, c'est celui de la fourniture d'appareils d'oxygénation à usage médical et des tests de dépistage, sérologique et PCR, au niveau des structures sanitaires privées et laboratoires d'analyses, dont les chiffres d'affaires sont en plein boom du fait de la saturation des structures hospitalières et sanitaires publiques. Un simple tour d'horizon permet d'entrevoir le paradoxe créé par la crise sanitaire en Algérie, comme quoi le malheur des uns fait le bonheur des autres, et vice versa.

Revoir le mode de gestion des marchés du médicament

Vrai dans le sens où la résultante de ce paradoxe issue de l'équation de la crise sanitaire fait ressortir une certaine anarchie dans ces résultats, vu que les marchés des produits parapharmaceutiques et de prévention se trouvent sans dispositions réglementaires afin de plafonner les prix, tout en assurant le seuil minimum de la qualité de ces produits. D'un autre côté, la crise qui frappe le secteur des médicaments de première nécessité doit amener les autorités à



la revue partielle du mode de sa gestion, par la prise en compte de l'indispensable réapprovisionnement en produits pharmaceutiques, qu'ils soient sous leur forme finie ou sous leur forme de base, c'est-à-dire en matière première. Cela s'avère vrai d'autant plus que les statistiques sont en train de montrer la vulnérabilité des personnes atteintes de maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension, l'hyper ou l'hypothyroïdie... et qui ne trouvent pas leurs médicaments sur le marché. Une crise sanitaire en appelle une autre, dans ce cas précis.

Dans un autre volet, le marché de la prévention se doit d'être réglementé dans le sens où certains producteurs ou vendeurs se permettent des pratiques qui sont, pour le moins, contraires à la logique du professionnalisme, préférant le profit immédiat à la sauvegarde sanitaire. Le plafonnement des prix, ainsi que l'interdiction de la vente dans certains commerces de ces produits seraient un début de solution. Ne serai-ce que pour des raisons préventives et afin de limiter la propagation de la pandémie ■

A. A. BENALIA



Pour alléger les effets
de la crise sanitaire

Les mutuelles à la rescousse

Salutaire. En l'absence d'instructions explicites de la part des autorités compétentes, d'autres voies pourraient apporter leur aide pour la prise en charge des effets de la crise.

Il s'agit des mutuelles des différentes fonctions et activités qui peuvent, dans le cadre de leurs activités sociales, aider leurs adhérents à supporter les répercussions de la crise actuelle.

Par A. A. BENALIA

Les mesures prises par les instances gouvernementales afin de pallier les effets de la crise sanitaire de la Covid-19, devant l'augmentation sensible des cas, se sont traduites par la suspension de certaines activités, ainsi que la mise en confinement partiel et/ou total des personnes. Cette mesure radicale a été accompagnée par d'autres mesures permettant de réduire au maximum les conséquences d'un arrêt de travail brutal des mois durant. Si un exemple concret

pourrait être cité, c'est celui du maintien du versement des salaires au niveau des entreprises, des fonctions publiques et des administrations et ce, pendant toute la durée du confinement.

Si une telle mesure a été prise c'est que l'Etat comptait sur des moyens pour supporter la lourde charge engendrée par la préservation des avantages sociaux. Cependant, et sur le plan de la prise en charge des prestations sociales et des compensations, certaines institutions et entreprises n'ont pas pu assurer cette mesure avec efficacité, soit par manque de moyens financiers, ou par peur que l'Etat ne puisse les compenser, au vu de la difficulté financière à laquelle le pays est en train de faire face parallèlement à la crise sanitaire.

A ce titre, et pour le cas des citoyens qui font les frais de cette crise, il aurait été judicieux que les assurances sociales prennent en charge les compensations, partielles ou totales, des dépenses liées aux effets de la pandémie. Que ce soit pour les traitements et tests pour les personnes atteintes, ou par le versement de mensualités aux adhérents des caisses sociales.

Cependant, et pour des raisons encore inconnues, celles-ci ne prennent pas en charge ce type de dépenses pour le compte de leurs cotisants. Pourtant, ce ne sont pas les moyens qui manquent.

En l'absence d'instructions explicites de la part des autorités compétentes, d'autres voies pourraient apporter leur aide pour la prise en charge des effets de la crise. Il s'agit des mutuelles des différentes fonctions et activités qui peuvent, dans le cadre de leurs activités sociales, aider leurs adhérents à supporter les répercussions de la crise actuelle.

Pourquoi les mutuelles ?

Simplement, car elles disposent d'un nombre important d'adhérents qui y versent des contributions ou des cotisations mensuelles, en contrepartie d'avantages sociaux dont ils peuvent bénéficier. En plus, ces versements s'opèrent comme des retenues à la source sur la base du salaire cotisable, calculé après prélèvement de l'IRG.

En matière de chiffres, les mutuelles de certaines activités, à l'instar des mutuelles des travailleurs des secteurs qui enregistrent un grand nombre de salariés (dont une grande partie adhère à ces mutuelles), disposent de caisses qui peuvent être chiffrées à des centaines de milliards de centimes, selon certaines estimations. Un gisement qui aurait pu être exploité depuis le début de la crise, d'autant plus que les cotisations sont effectuées en contrepartie de prestations sociales et culturelles au profit des adhérents. Certaines entreprises ont même consenti à prendre sur leurs comptes les tests de dépistage et certaines dépenses médicales de leur personnel atteint de Covid-19, justement, grâce aux aides de leurs mutuelles.

Cette proposition prend tout son sens si l'on considère que les prestations sociales et culturelles, pour la plupart des entreprises et mutuelles, ont été suspendues depuis le début de la crise sanitaire, tout en continuant le prélèvement des cotisations. Cela revient à dire que les caisses mutuelles bénéficient, aujourd'hui, de montants à grands chiffres dans leurs comptes sans dépenses en contrepartie. Il y va sans dire que le potentiel des mutuelles, en tant que support du système social pour les entreprises, et en complément aux assurances sociales pour la prise en charge des effets de la crise, pour le compte de leurs adhérents, peut être salutaire.



La CCR augmente son capital à 25 milliards DA

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a augmenté récemment son capital social, le portant de 22 milliards de dinars (170,54 millions USD) à 25 milliards de dinars (193,79 millions USD). Le renforcement de l'assise financière permettra à la Compagnie de développer ses activités sur les deux marchés, national et international.

La CCR avait réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 35,65 milliards de dinars (276,39 millions USD), en progression de 11,16% par rapport à l'exercice 2018.

Cela s'avère vrai d'autant plus que la majeure partie d'entre les mutuelles disposent de centres médicaux et d'équipements sanitaires. C'est ainsi que des prestations peuvent être improvisées et mises en œuvre pour la circonstance de la crise.

Si, aujourd'hui, la prestation sociale des mutuelles en Algérie peut être considérée, en moyenne, de bonne qualité en temps normal, la priorité sanitaire est à même de transformer le rôle des mutuelles pour adopter celui d'auxiliaire au financement des prestations sociales et médicales, soit par des aides financières ou par des prestations gratuites ou partiellement rémunérées. Idée à exploiter.



Wided Belhouchet, P.-dg de CASH Assurances :

« En dépit de la pandémie, Cash Assurances maintient la tendance haussière de ses résultats en 2020 »

Entretien réalisé par K. Battache

Réputé pour sa résilience face aux chocs économiques les plus extrêmes, le secteur des assurances vit, néanmoins, au rythme de la pandémie Covid-19 qu'il tente tant bien que mal d'appréhender. Malgré cette conjoncture difficile à laquelle peu d'opérateurs échappent en Algérie, Cash Assurances peut s'estimer heureuse d'avoir réalisé une bonne année 2019. Cerise sur le gâteau, l'année 2020 n'en sera pas moins prolifique ! Comment cela a été possible ? La réponse dans cet entretien exclusif avec la P.-dg de la compagnie, Wided Belhouchet.

L'ACTUEL : Madame la présidente, merci de nous accorder cet entretien. Deux classements concernant les plus grands assureurs en Afrique et dans la région Mena ont été publiés récemment ; comment évaluez-vous la position de Cash Assurances dans ces deux ensembles ?

Wided Belhouchet : Les deux classements des plus grandes compagnies d'assurance établis, distinctement par deux publications de référence, le Magazine *Jeune Afrique* pour le continent africain et la revue *El Bayan* pour la région Mena, révèlent que Cash Assurances commence à voir se concrétiser son ambitieux projet de se hisser en une compagnie d'assurances de référence, non seulement en Algérie, mais aussi aux niveaux régional et continental. Au niveau africain, Cash Assurances a gagné 12 places comparativement à 2018, en passant de la 67^e à la 55^e place, dans le classement annuel du Top 100 des meilleurs assureurs africains.

Pour la région Mena, Cash Assurances a amélioré sa position de 23 places en une année, en passant de la 94^e place à la 71^e. En prenant en considération le critère « actifs », notre compagnie se hisse à la 41^e position, et en termes de « rémunération du capital », elle est à la 58^e position.

Ce rebond significatif que nous venons d'enregistrer dans les deux classements, continental et régional, traduit la tendance haussière des résultats de la compagnie observée en 2019, et qui s'est poursuivie durant l'année 2020. En effet, Cash Assurances clôturera l'exercice 2020 avec un chiffre d'affaires en légère hausse par rapport à celui de 2019, malgré une conjoncture particulièrement difficile.

Le maintien de cette tendance haussière sur deux exercices successifs, en dépit de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'activité

économique, en général, et sur le secteur des assurances, en particulier, s'est réalisé grâce à la confiance et à la fidélité de nos clients et partenaires, ainsi qu'aux efforts consentis par nos équipes. Ces efforts, en cette période difficile, se sont soldés par le maintien de ses parts de marché, à travers le confortement de son leadership dans le segment des grands risques et la consolidation de sa position dans les branches Incendie et Risques divers, ainsi que celle des Risques liés au transport.

Compte tenu de l'importance des risques couverts, est-ce que cette hausse du chiffre d'affaires sur deux années de suite peut contribuer à améliorer l'assise financière de la compagnie, ou envisagez-vous d'autres mécanismes pour la conforter ?

Cash Assurances a bouclé ses 20 ans de présence sur le marché en 2019, en réalisant un chiffre d'affaires (CA) historique de 12,78 milliards DA et en améliorant sa part de marché de 2 points (10%). Nous clôturerons l'exercice 2020 avec un chiffre d'affaires en légère hausse par rapport à 2019, malgré une conjoncture particulièrement difficile.

Le maintien de cette tendance haussière sur deux exercices successifs a été permis par la consolidation de notre leadership dans le segment des grands risques et la consolidation de notre position de 2^e grand assureur Incendies et Risques divers et 3^e assureur des Risques liés au transport.

En ce qui concerne nos capacités à honorer nos engagements, notre marge de solvabilité, qui a connu une progression de 6% en 2019, avoisine les 13 milliards DA, ce qui représente 4 fois plus les minimums réglementaires exigés. En s'appuyant sur cette marge de solvabilité largement confortable,

« **Cash Assurances est passée de la 67^e à la 55^e place, dans le classement annuel du Top 100 des meilleurs assureurs africains.** »

Cash Assurances est en mesure de faire face même à des niveaux de sinistralité les plus élevés.

D'autre part, et en vue de se doter de moyens supplémentaires pour l'atteinte de nos objectifs de croissance et de faire face à nos multiples engagements, nous avons procédé en date du 27/02/2020 à l'augmentation du capital social de Cash Assurance, en le portant de 7,8 milliards DA à 10 milliards DA, soit une hausse de 2,2 milliards DA. Cette recapitalisation, de plus de 25%, traduit la solidité des résultats financiers réalisés sur plusieurs exercices successifs.

Vous avez élaboré en 2019 un plan de développement stratégique pour la période 2020-2024 ; la crise sanitaire ne vient-elle pas remettre en question cette vision qui ne pouvait qu'être optimiste ?

De par son ampleur et son caractère inédit, la pandémie a non seulement impacté négativement le rythme de l'activité économique, mais elle a aussi bouleversé jusqu'à nos gestes quotidiens les plus ordinaires, tels que le travail en présentiel ou la tenue de réunions...

Une situation exceptionnelle appelle un dispositif exceptionnel, et c'est ainsi que les structures de Cash Assurances s'y sont progressivement adaptées, en adoptant un fonctionnement palliatif, tel que le télétravail, et ce, en respect des différentes mesures mises en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus.

En dépit du ralentissement du rythme de nos activités, notamment dans le volet recouvrement et encaissement, la pandémie n'a pas vraiment eu d'impact perceptible sur nos projections émises en 2019, d'où le maintien de nos prévisions de clôture du CA de l'exercice 2020 à plus de 12,8 milliards DA.

Pour ce qui est de notre plan de développement, à l'horizon 2024, il sera déployé et mis en œuvre indépendamment de la pandémie, car nous espérons que les efforts de la communauté scientifique arrivent, à terme, à la vaincre irréversiblement.

Réussir la transformation numérique en intégrant la digitalisation comme outil de gestion facilitant la proximité avec nos clients, consolider notre leadership dans la couverture des grands risques, tout en confortant notre position dans les autres branches où nous avons fortement investi, et optimiser notre assise financière constituent autant d'axes sur lesquels repose notre stratégie de développement sur les quatre prochaines années

Concernant, justement, le volet stratégique, comptez-vous diversifier votre portefeuille clients, et à travers quelle stratégie commerciale ?

Le marché des assurances évolue de façon permanente en raison de la fluctuation de l'activité économique dépendant essentiellement de la dépense publique et de l'arrivée de nouveaux acteurs, ce qui rend la concurrence de plus en plus farouche pour la conquête ou la conservation de parts de marchés.

Partant de ce constat, en plus de nos efforts visant la consolidation de notre leadership dans la branche Grands risques, nous avons jugé plus que nécessaire d'adopter une stratégie de diversification qui touchera l'ensemble des activités, à travers



« Le maintien de la tendance haussière sur deux exercices successifs s'est réalisé grâce à la confiance et à la fidélité de nos clients et partenaires, ainsi qu'aux efforts consentis par nos équipes. »

l'élargissement de nos offres pour inclure la couverture des risques liés aux activités des entreprises de moyenne et petite tailles, ainsi que le développement des couvertures dédiées aux activités libérales et des particuliers qui constituent, désormais, une niche considérable pour la compagnie. Pour décliner cette démarche, nous avons procédé à la stratification de la clientèle, à partir de laquelle, nous avons lancé six packs (Particuliers, Professionnels, Transporteurs, Pêcheurs, Commerçants et Artisans), avec des formules

dédiées et simples, en adaptant les garanties qui conviennent à chaque catégorie pour mieux répondre à ses attentes.

Les six formules ont l'avantage d'offrir une couverture optimale et adaptée, avec un rapport prestation/prix très compétitif pour l'ensemble des risques de masse relevant du train de vie de l'assuré (responsabilité civile professionnelle, locaux, habitations et automobile), ce qui le place, incontestablement, au cœur de nos préoccupations.

Notre nouvelle stratégie commerciale est accompagnée par une politique de développement de notre force de vente entamée en 2019 et qui s'étalera jusqu'en 2024, avec comme objectif l'extension et la modernisation progressive de notre réseau d'agence, en intégrant la digitalisation comme

moyen de gestion pour plus de proximité et d'interactivité avec nos clients. L'ensemble de la démarche sera appuyé par une large campagne de vulgarisation en direction de toutes les catégories ciblées.

Un sujet particulier anime les débats des experts depuis le début de la crise sanitaire, à savoir celui d'une police d'assurance contre les catastrophes sanitaires, notamment au profit des entreprises vulnérables face à un tel risque. Un groupe de réflexion vient d'ailleurs d'être créé par l'UAR pour pondre quelques propositions à soumettre au gouvernement ; quelle est votre position vis-à-vis d'une telle proposition ? Pensez-vous que ce modèle serait viable d'un point de vue économique ?

Effectivement, l'ampleur de l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur la sphère économique à l'échelle planétaire a mis le monde de l'entreprise dans une situation inédite, à savoir des manques à gagner et des pertes d'exploitation sans que les outils de production n'aient subi le moindre dommage ou sinistre, ce qui exclut, de facto, toute compensation assurantielle, selon les polices d'assurance en vigueur, jusque-là, à travers le monde.

De cette situation est née la réflexion sur l'opportunité de la mise en place d'un dispositif assurantiel de couverture des risques sanitaires, de type pandémique, qui engendrent des pertes d'exploitation.

Cette réflexion, qui doit être mûrie au niveau des différentes organisations nationales et internationales regroupant les assureurs et les réassureurs, aboutira à la naissance d'un dispositif qui constituera aussi bien un bouclier de protection pour les entreprises qu'une nouvelle niche commerciale pour les assureurs ■

Politique monétaire

Les micmacs qui entourent le dinar

Inextricable. Le dinar algérien passe-t-il un mauvais quart d'heure ? Tout porte à le croire. En l'absence de solutions efficaces, la monnaie nationale aura du mal à sortir les narines de l'eau. Sa valeur, prévoit le PLF 2021, subira une perte de 5%.

La feuille budgétaire des trois prochaines années s'attend à un recul des cours de change du dinar algérien (DA) contre le dollar américain (USD), où la moyenne annuelle devra atteindre 142,20 DA/USD en 2021, 149,31 DA/USD en 2022 et 156,78 DA/USD en 2023. Joint par nos soins, Omar Berkouk, expert en finances, indique que les indicateurs de l'état de santé d'une économie se lisent dans la situation des finances publiques, de l'inflation, du taux de croissance et du solde des échanges extérieurs. « Pour l'Algérie, tous ces indicateurs sont au rouge et impliquent un ajustement de la valeur de la devise nationale pour correspondre à la sous-performance économique », diagnostique l'expert.

Dans un régime de change flottant, marqué par une absence de contrôle des changes, explique-t-il, « la valeur du dinar serait corrigée à la baisse automatiquement par les forces du marché ». Etant donné le « caractère administré » du cours de la monnaie nationale, « il appartient à la BA d'organiser sa dévaluation ou ajustement par paliers par rapport à son panier de devises de référence ». Et à M. Berkouk d'expliquer qu'à la

dévaluation brutale de la devise nationale, la BA « gère un réajustement progressif et nécessaire à la baisse ». Comment arrêter ce processus de dévaluation ? L'expert n'y voit aucune « recette miracle avant l'atteinte d'un nouvel équilibre malheureusement inférieur des agrégats macro-économiques du Pays ». Dans le même ordre d'idées, il précise que la zone euro et les USA s'endettent dans leurs monnaies. Leurs déficits budgétaires ou extérieurs sont financés en premier lieu par les « investisseurs institutionnels et en dernière instance par leur Banque centrale ». Affirmant que ce sont des « privilèges » exorbitants et des déficits sans pleurs, l'expert financier relève que les pays en dehors de ces zones « paient en périodes de crises leur manque de rigueur et leur mauvaise gestion ».

Ajuster la monnaie nationale, une nécessité

Quant à Souhil Meddah, expert financier, la monnaie nationale a besoin d'un ajustement qui lui permettra de jouer pleinement son rôle d'« instrument multiplicateur très important qui permet d'élargir les capacités potentiels de création de richesses cumulées sur des échanges plus volumineux, d'une part pour le compte des institutions financières, fiscales, budgétaires et, d'autre part,

pour le compte des agents économiques par la multiplication de leurs revenus, de leurs besoins et consommations ». Avec force arguments, il indique que pour atteindre le stade d'une économie forte, une série de conditions sont nécessaires parmi lesquelles s'appuyer sur des instruments adaptés comme la cotation principale d'une monnaie. Cette dernière, commente M. Meddah, est érigée en facteur essentiel qui servira, d'une part, à soutenir la compétitivité par rapport aux deux échelles intérieure et extérieure, mais aussi à l'ajustement de l'utilisation des valeurs monétaires, d'autre part.

Côté Banque d'Algérie, on affirme que l'ajustement du taux de change du dinar « ne doit pas constituer le principal, voire l'unique levier d'ajustement macroéconomique ». L'efficacité, souligne l'institution dans une note de conjoncture, doit être accompagnée par « la mise en œuvre effective d'autres mesures et politiques d'ajustement macro-économique, notamment budgétaire, aux fins de rétablir durablement les équilibres macroéconomiques, et de réformes structurelles dans le but d'asseoir une diversification effective de l'économie et, in fine, une hausse de l'offre domestique de biens et services » ■

H. Merzouk

OPTIMA



Une solution optimale...

design unique

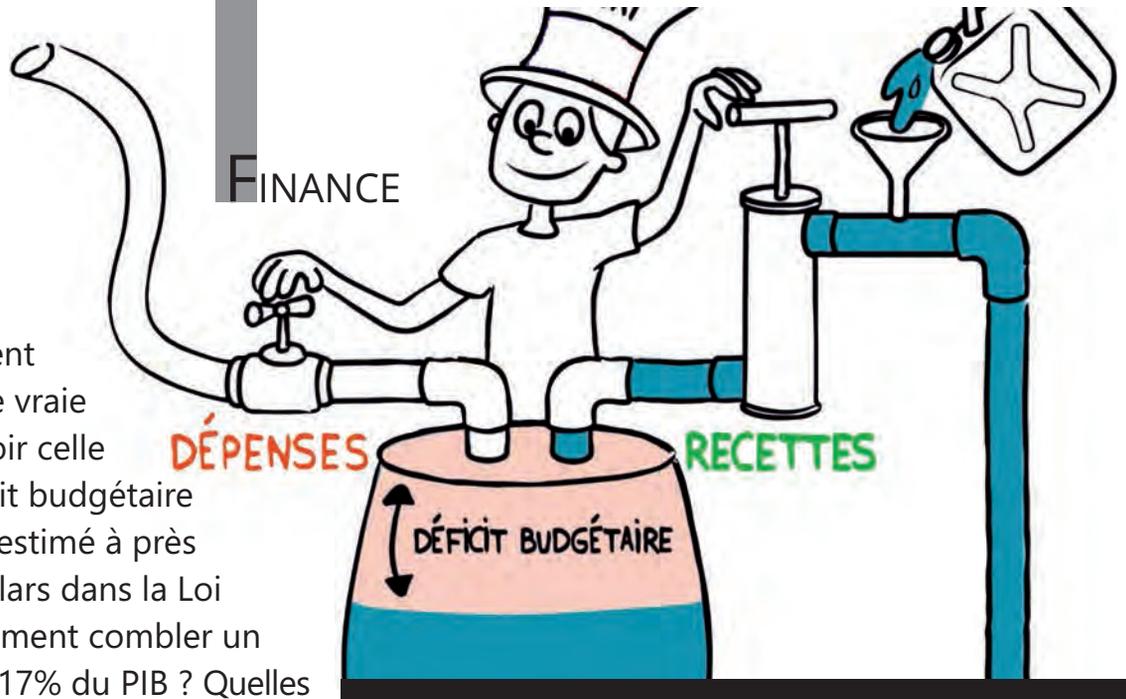
montage rapide

meilleur rapport qualité prix



BMS® **ELECTRIC**
Fabrication d'appareillages & accessoires électriques

BMS ELECTRIC show room: rue de Douera Baba hassen , Alger
Tél : 0660 57 16 93/0560 98 47 06/ 0657 03 98 91/0660 17 17 17.
Tél&Fax: 021 31 03 72 / 047 20 58 645
Unité de production : Rue hamidi said - birkhadem alger .
Tél&Fax: 023 44 36 25/26 / www.bms-electric.com



Crise. Le gouvernement se retrouve face à une vraie problématique, à savoir celle de la gestion du déficit budgétaire de l'année prochaine estimé à près de 12 milliards de dollars dans la Loi de finance 2021. Comment combler un déficit budgétaire de 17% du PIB ? Quelles solutions envisageables pour contenir ce déficit important ? Désormais, le pays fait face à une crise économico-financière « durable », et les moyens à employer pour sortir de cette zone de turbulence font défaut.

Le déficit budgétaire

Comment sera-t-il financé ?

Pour répondre à ces questions lassantes, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, affirme que son département fournit d'énormes efforts pour faire face à la crise et endiguer l'impact de la Covid-19 sur le secteur des finances. Après le recours à la dévaluation de la monnaie nationale pour gonfler les recettes du Trésor public en dinars, le ministre affirme que son département a trouvé une solution parmi d'autres pour le refinancement du déficit budgétaire de 17% du PIB.

Selon le premier argentier du pays, les autorités publiques prévoient le recours au financement du déficit budgétaire à travers le recours à l'application des mécanismes de la politique monétaire stipulés dans la loi, en concertation avec la Banque d'Algérie. « Il s'agit en particulier d'utiliser une partie des réserves et affectations constituées par la Banque

centrale », explique le ministre des Finances. Toujours selon le ministre, « il sera procédé également au placement d'une partie des fonds propres de la Banque d'Algérie en bons du Trésor, en sus de la dynamisation du marché des bons du Trésor, à travers le rachat d'importants crédits bancaires communs et le refinancement des bons du Trésor émis en contrepartie du rachat de ces crédits bancaires communs ».

Pour réussir cette opération, le premier argentier du pays juge nécessaire l'adaptation du règlement de la Banque d'Algérie à la nouvelle situation économique et financière en « injectant la liquidité nécessaire sur le marché pour le financement des projets d'investissements et de permettre au Trésor de drainer une grande partie de cette liquidité dans le cadre de l'activité ordinaire du marché des valeurs du Trésor ».

Outre le financement du déficit budgétaire par des bons du Trésor, le gouvernement a déjà pris des mesures permettant de réduire la pression sur le budget de l'Etat à travers l'encouragement de l'investissement privé, l'élargissement de l'assiette fiscale et la dévaluation de la monnaie nationale contre le dollar pour augmenter les recettes du Trésor. Des mesures qui permettront, selon le ministre des Finances, d'endiguer l'impact de la crise sanitaire et ses répercussions sur l'économie nationale.

Pour rappel, le gouvernement a déjà avancé des chiffres inquiétants sur la situation financière du pays durant les trois prochaines années. « Vu les niveaux des recettes et des dépenses budgétaires pour la période 2021-2023, le déficit du Trésor pour le PIB augmentera à 17,6% en 2021, avant de passer à 6,7% en 2022 et 14,9% en 2023 », selon le ministre des Finances ■

A. B.

سوناطراك



sonatrach



قوة التغيير

Industrie

Le Groupe Salah voit grand et joue la carte de la diversification



Depuis qu'il a pris les commandes du pays un soir de décembre 2019, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'a pas caché ses ambitions de faire du secteur de l'industrie l'un de ses chevaux de bataille afin d'en redorer le blason et en faire, de nouveau, un axe majeur de développement économique.

Pour ce faire, le chef de l'État veut jouer la carte des PME, à travers la relance de plusieurs secteurs comme celui des mines et des industries légères. Une feuille de route dans laquelle s'inscrivent déjà de nombreuses entreprises, à l'instar du Groupe Salah, une entité économique composée de sociétés, domicilié à l'ouest du pays, principalement à Oran.

Présent dans plusieurs domaines industriels, le Groupe de sociétés Salah a justement pour vision de diversifier ses activités. En effet, l'entreprise est spécialisée dans la fabrication de gaz industriels, une filière qui connaît un essor impressionnant depuis l'apparition de la pandémie Covid-19. Mais également la fabrication d'emballages plastiques destinés aux professionnels et la production et torréfaction de fruits secs, avec une ressource humaine très qualifiée, formée, dédiée aux activités du Groupe.

Le Groupe Salah, présent à travers le territoire national, avance un atout concurrentiel de taille : celui d'utiliser continuellement les dernières technologies afin de servir ses clients avec la gamme et les produits voulus. Aussi, le Groupe continue à accroître son budget en matière de recherche et développement (R&D) pour une meilleure prise en charge des besoins de ses partenaires à travers ses 3 filiales :

CDE : Première société du Groupe, Comptoir des épices (CDE) existe depuis plus de 15 ans sur le marché algérien de l'agro-alimentaire.

Salah Gaz : Depuis 2010, cette société s'est spécialisée dans la fabrication de gaz industriels, notamment le CO2 grade alimentaire destiné au secteur des boissons gazeuses et à celui des stations de dessalement.

Salah Plast : Créée en 2014, l'entreprise est spécialisée dans la fabrication d'emballages plastiques destinés aux professionnels et ce, dans divers secteurs : agro-alimentaires, chimie, pétrochimie, etc. ■

K. B.



Un Groupe, 3 Filiales Industrielles



**TRANSFORMATION
ET TORRÉFIATION
DE PRODUITS ALIMENTAIRES**



SALAH PLAST
Transformation plastique

**FABRICATION
D'EMBALLAGE PLASTIQUE**



**FABRICATION DE CO₂,
GRADE ALIMENTAIRE**

Tour d'Affaires les IRIS 31000 Oran, Algérie

www.groupesalah.com

contact@groupesalah.com

Recours à l'endettement extérieur

Certains approuvent, d'autres sont sceptiques

Délicat. Le gouvernement se veut rassurant. Même sans endettement extérieur, la roue de l'économie continuera de tourner et celle des investissements ne s'arrêtera pas. Pour les représentants du gouvernement, l'Etat veillera à fournir tous les moyens de gestion en la matière.

L'Algérie ne recourra pas à l'endettement extérieur. C'est la décision prise par le président de la République et le gouvernement. Dernièrement, le sujet a été évoqué par le ministre des Finances qui s'est prononcé sur la question. Il a alors souligné qu'en Algérie, il n'y aura pas de recours à l'endettement extérieur. « *Nous travaillerons pour la préservation de l'indépendance, à savoir l'indépendance de nos décisions financières* », a-t-il assuré. Certains approuvent, tandis que d'autres se montrent sceptiques. Aussi bien pour le gouvernement que pour le président de la République, l'option d'aller s'endetter auprès du FMI est synonyme de renonciation. C'est-à-dire renoncer à la souveraineté nationale.

Le gouvernement se veut rassurant. Même sans endettement extérieur, la roue de l'économie continuera de tourner et celle des investissements ne s'arrêtera pas. Pour les représentants du gouvernement, l'État veillera à fournir tous les moyens de gestion en la matière. Pour ceux qui approuvent l'idée, comme l'expert en économie Abdelhak Lamiri, l'endettement extérieur est à bannir dans le contexte actuel. L'expert avance de nombreuses raisons. La planche à billets doit fonctionner

modérément, faire croître la base monétaire de 2 à 5% maximum. Dans cette phase difficile de recul de l'activité économique, on peut aller jusqu'à 10%, mais en orientant nos ressources vers les activités productives du court terme : agriculture, maintien en vie des entreprises fiables mais touchées par la situation et aide aux personnes les plus vulnérables, estime M. Lamiri.

Selon lui, la solution c'est de rendre l'appareil économique productif de richesses : développement humain, industries du savoir, management de classe mondiale dans les entreprises et les institutions à but non lucratif, recherche et développement, etc. Mais cela nécessite d'autres politiques structurelles et d'autres réformes. Il y a, en outre, ceux qui désapprouvent l'idée, comme l'expert financier El-Hachemi Siagh. Il estime que vu que les réserves de change ont fondu comme neige au soleil et que les revenus pétroliers se sont effondrés, l'Algérie, malgré les dogmes qu'elle s'est imposés, sera forcée tôt ou tard de recourir aux emprunts extérieurs.

Même son de cloche pour l'économiste Mahfoud Kaoubi. Il considère que contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, l'Algérie sera contrainte

de recourir à l'endettement extérieur d'ici « *18 mois dans le meilleur des cas* » si la crise persiste. Selon lui, alors que la situation financière et économique du pays se complique de plus en plus depuis 2014, suite à la chute des prix du pétrole et la crise de la Covid-19, les mesures contenues dans la Loi de finances 2021 adoptées mardi 17 novembre par les députés sont en deçà de ce qu'exige la situation actuelle.

« *Si la dégradation de la situation financière extérieure continue au même rythme que celui observé ces quatre dernières années, le recours au financement extérieur sera inéluctable dans 18 mois dans le meilleur des cas* », affirme l'expert dans un entretien accordé à *El Watan*.

Dans le même ordre d'idées, M. Kaoubi explique qu'à cette échéance, l'économie de l'Algérie serait dans un tel état que « *la question alors serait surtout : dans quelles conditions nous irons négocier des crédits et ce, aussi bien en matière de montant, de délais que de taux d'intérêts ?* »

Le sujet reste, donc, toujours en débat, et les jours qui viennent vont prouver quelle partie a raison concernant l'endettement extérieur ■

Fatiha A.

Exclusif, Omar Berkouk, expert économique et financier :

« L'Algérie doit se préparer à un long hiver économique ! »

« La situation économique du pays est plus que préoccupante. Elle est annonciatrice d'ajustements douloureux à venir. Tout ce qui n'a pas été entrepris à "froid" en matière de réformes devra l'être à chaud ». C'est avec ces mots tranchants que l'éminent expert économique et financier Omar Berkouk établit son diagnostic sur l'état de l'économie algérienne, au sortir d'une année apocalyptique ! Entretien exclusif signé *L'ACTUEL*.

Entretien réalisé par K. Battache



L'ACTUEL : Quelle lecture faites-vous de la situation économique de l'Algérie en 2020 ?

Omar Berkouk : Les conséquences de la baisse des ressources du pays et de la réduction des marges de manœuvres budgétaires du gouvernement se ressentent déjà au niveau des conditions de vie de la population et de l'activité des entreprises.

Mais vu de l'extérieur, cela semble « tenir la route » en raison de l'existence de réserves de change (45 milliards de dollars) et d'un déficit budgétaire colossal (14% du PIB) qui soutient un peu l'activité et maintient les subventions indispensables à la vie quotidienne des Algériens. Les actions décidées par le gouvernement en termes budgétaires pour faire face à ces crises sont de court terme. Elles conduisent à la question lancinante du financement des déficits internes et externes à l'horizon 2022 lorsque les réserves de change seront épuisées. Il ne faut ni parier sur une remontée rapide des prix du pétrole ni sur l'exploitation également rapide de nouveaux gisements qu'ils soient de schiste ou conventionnels pour générer des ressources à court terme.

C'est, donc, à un long hiver économique que doit se préparer le pays : double déficit de 15 à 20% du PIB, récession économique : -3% à -5%, taux de chômage officiel : 20%, endettement interne : 50% à 100% du PIB, réserves de change : disparition programmée. C'est un triste tableau !

L'onde de choc Covid-19 a été brutale en Algérie comme partout ailleurs ; quelle est l'ampleur de la crise économique, notamment sur le plan budgétaire ?

Il est vrai que la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 est un choc exogène aux conséquences économiques et

sociales mondiales. Le monde s'est arrêté de tourner 3 mois pendant la première vague et il est au ralenti au cours de cette seconde vague.

Les économies développées vont connaître des récessions entre -6% et -12% en 2020 et une contraction de leur richesse nationale à l'exception de la Chine d'où est partie la pandémie !

Les pays développés aidés par leurs banques centrales (FED, BCE, BOJ, BOE, etc.) ont abandonné l'orthodoxie budgétaire et monétaire pour éviter l'effondrement de leurs économies. Les ratios dogmatiques limitant le déficit budgétaire à 3% et l'endettement global à 60% du PIB ont volé en éclats. Ces pays sont en train de saisir l'opportunité de cette crise sanitaire pour transformer leurs économies en les numérisant et en les « verdissant » avec de l'argent gratuit. Ils en sortiront plus forts.

Les pays en développement n'avaient pas les ressources suffisantes pour saisir cette période d'argent « gratuit », à l'exception peut-être de l'Algérie, si sa gouvernance économique lui avait permis de présenter des fondamentaux solides. La pandémie agit comme une saignée sur un corps affaibli par des maladies chroniques : dépendance aux hydrocarbures, secteur public hypertrophié et inefficace, double déficit : budgétaire et extérieur entre 14 et 20% au terme de cet exercice, taux de chômage élevé, notamment celui des jeunes (25%).

Dans ce contexte, le gouvernement prévoit dans sa LF 2021 une hausse du budget de fonctionnement de 11,8%, contrairement à ses engagements de réduction de la dépense publique, une baisse du budget d'investissement de 28%. Cette Loi de finances ne

« La crise sanitaire provoquée par la Covid-19 est un choc exogène aux conséquences économiques et sociales mondiales. »

prépare pas l'avenir mais elle essaie tant bien que mal de répondre aux urgences sociales du présent en faisant l'impasse d'une aide aux entreprises.

Elle indique à l'évidence le « corner » dans lequel est acculé le gouvernement. Ce budget n'empêchera pas l'envolée du chômage et les faillites d'entreprises.

Les pourparlers du gouvernement algérien avec le FMI ont déjà commencé. S'achemine-t-on, à terme, vers un retour à l'endettement extérieur ?

Discuter avec le FMI ne révèle pas forcément une volonté de solliciter une aide financière de cet organisme. Les missions qu'il effectue dans les pays membres relèvent également des études régulières et du rôle de conseil a priori dont il est investi.

A cette occasion, les autorités financières du pays peuvent « sonder » les conditions d'une aide éventuelle. A ce jour, l'Algérie n'a pas sollicité le concours du FMI parce qu'elle n'est pas encore en crise de trésorerie ! Qu'en sera-t-il à terme ? A entendre les dirigeants du pays, le recours à l'endettement externe auprès des marchés financiers est exclu.

Le douloureux souvenir de l'intervention du FMI dans les années 90 et son Plan d'ajustement structurel (PAS) exerce l'effet d'un repoussoir, rendant inenvisageable cette solution. Les autorités se permettent seulement d'envisager des concours bilatéraux-multilatéraux ou des crédits fournisseurs (Chine).

Les besoins financiers du pays (double déficit) ne peuvent pas être financés par des concours bilatéraux en raison de leur importance (20 milliards de dollars par an) pendant au moins 5 ans. Ni le marché financier international ni les différents organismes bilatéraux-multilatéraux ne pourront financer l'actuel modèle économique algérien fait de rentes, de subventions et d'entreprises publiques obsolètes.

Il faut que le pays dégage des ressources internes « bloquées » par son organisation et son mode de fonctionnement. Il doit adopter son propre PAS avant qu'il ne lui soit imposé et utilisé à bon escient le solde de ses réserves. Depuis 2014, beaucoup de temps a été perdu. Le 22/02/2019 pouvait engager l'Algérie dans une nouvelle gouvernance sans le stress du cumul des conséquences de toutes les crises.

Dégager les ressources internes « coincées » dans le système impliquera des privatisations massives dans le secteur public marchand, l'ouverture sans restriction à l'investissement privé de tous les secteurs à l'exception de ceux considérés comme stratégiques et/ou relevant de la sécurité nationale, lever tous les obstacles devant le développement des IDE en améliorant le ranking du pays dans le Doing Business, orienter les ressources vers l'agriculture, les énergies nouvelles, l'économie numérique et du savoir. En somme, transformer l'Algérie de pays consommateur à pays producteur et la faire véritablement rentrer dans la nouvelle division internationale du travail. Comme une entreprise, le pays se dotera de fonds propres qui lui serviront d'effet de levier pour un endettement externe incontournable et nécessaire à ses projets de développement viables.

Dans un récent entretien accordé au quotidien *Liberté*, vous disiez que le recours à la planche à billets est inéluctable ; pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

J'écoute rarement ce que disent les politiques. Je préfère regarder ce qu'ils font. S'agissant de la planche à billets, ils sont en train de la pratiquer sans le dire. La preuve réside dans l'explosion de l'endettement interne et le cumul des déficits budgétaires. Les impasses de cet ordre sont financées par les avances de la Banque centrale au Trésor public.

« Discuter avec le FMI ne révèle pas forcément une volonté de solliciter une aide financière de cet organisme. »



Comment peuvent-ils faire autrement dans un contexte de baisse de la liquidité, d'absence de marché des capitaux domestiques pour souscrire à des obligations d'État ? Ce financement depuis la modification de la Loi sur la monnaie (2017) est discret. L'absence de statistiques de la BCA et du Trésor au fil de l'eau sur ces concours ne nous permet pas d'en évaluer l'ampleur. Seul un audit des finances publiques dans le cadre d'une alternance gouvernementale nous indiquera le cumul réel des déficits des Lois de finances antérieures et leur mode de financement.

Depuis son intronisation à la tête de l'Etat, le nouvel Exécutif n'a pas été avare en matière de grandes annonces sur les réformes économiques qu'il veut mener, notamment dans les secteurs dits stratégiques (industrie et mines, agriculture, numérique, etc.). Pourtant, rien qu'à voir la gestion du dossier automobile, nous avons l'impression que le salut ne sera pas pour demain. Comment dépasser ce plafond de verre selon vous ? Savons-nous faire de l'économie sans regarder du côté prix du baril de Brent ?

L'économie nationale vit dans une situation d'inertie. Au-delà de la « malédiction » de la rente pétrolière, elle est victime du mauvais héritage culturel et fonctionnel de la période (1965-1986) du tout public, modèle emprunté aux pays socialistes. Après l'Indépendance et suite à des batailles idéologiques, c'est le modèle de développement socialiste qui s'est imposé, avec socialisation des moyens de production, plans quinquennaux et centralisme bureaucratique...

Le modèle de développement a permis à l'Algérie de réaliser des avancées sociales et économiques, renforcées par la nationalisation des hydrocarbures.

« Quand les ressources financières sont abondantes, l'Etat algérien les utilise comme si elles étaient éternelles et quand elles deviennent rares, il les affecte aux besoins urgents. »

Il avait hissé la production manufacturière à 25% du PIB. Il répondait aux besoins de base de la population et se déroulait selon une logique lisible. Sans nostalgie, ce modèle situait l'Algérie dans les pays capables d'un développement autonome. Le pays semait du pétrole pour se doter d'une industrie et d'une agriculture. La crise pétrolière de 1986 a montré la vulnérabilité du pays avec un endettement externe de 30 milliards de dollars. Nous connaissons la suite douloureuse des événements...

Mais en novembre 1989, chutait le mur de Berlin et triomphait le capitalisme partout dans le monde... sauf en Algérie qui n'a pas su faire sa mutation, entravée, bien sûr, par les années de terrorisme. L'avènement de Bouteflika en 1999 a ouvert l'ère d'une « économie de bazar » aidée par une flambée des prix du pétrole. Durant les 20 ans de règne de Bouteflika, ont coexisté les restes d'une économie dirigée et une ouverture tous azimuts du commerce.

Le tout import a fait plonger la part de l'industrie dans le PIB de 25% à 4%. L'argent du pétrole n'a pas connu la meilleure utilisation. L'Algérie avait inventé son propre modèle économique sourd et aveugle à l'évolution du monde. Ainsi, l'économie nationale n'est ni libérale ni socialiste. Il faudra, donc, choisir vite son modèle de développement car l'argent facile est terminé !

La LF 2021 a été adoptée par les deux Chambres du Parlement dans un contexte plutôt chaotique. Alors que le gouvernement assure que la loi est dictée par des impératifs ad-hoc, beaucoup d'experts annoncent déjà que ce texte est aux antipodes des ambitions annoncées lors de la présentation du fameux plan de relance, notamment en matière de relance ; quel en est votre sentiment ?

Dans tous les cas, une Loi de finances est un exercice comptable de maximisation sous des contraintes et choix à opérer. Cet exercice, de par sa réalité, se distingue des vœux et projets gouvernementaux. Il les confronte au champ du possible et les ramène aux urgences du moment. Ces urgences économiques et sociales vont absorber la plus grande partie des ressources pour permettre à la population de vivre. Elles se retrouvent dans l'augmentation du budget de fonctionnement et la baisse de celui de l'équipement. Ce n'est pas dans le Budget 2021 que l'on trouvera les moyens de la relance. Il faudra déployer une nouvelle stratégie fondée sur une extraction de ressources « coincées » dans l'inertie de l'appareil bureaucratique et juridique de l'État.

Parmi les torts qu'on reproche à la LF 2021, sa propension à réhabiliter la gestion bureaucratique de l'économie. A travers ce texte dit « de rattrapage », pensez-vous que le gouvernement s'est déjà rangé du côté des réalités économiques du pays ?

Le gouvernement ne « réhabilite » pas la gestion « bureaucratique ». L'État algérien fonctionne depuis l'Indépendance sur un modèle bureaucratique. C'est bien là que résident les principaux obstacles aux réformes nécessaires à la libéralisation du potentiel créatif des Algériens. Il ne faut pas lui demander d'avoir de l'imagination. Incapable

de se projeter dans l'avenir, il gère le présent comme il peut. Quand les ressources financières sont abondantes, il les utilise comme si elles étaient éternelles et quand elles deviennent rares, il les affecte aux besoins urgents qui, non satisfaits, risqueraient de le remettre en cause. Cette doctrine est à la base de la construction de la Loi de finances 2021. Pour des plans de relance sérieux, il faudra attendre une autre gouvernance et un changement de paradigme !

Dans ce contexte de disette budgétaire, qu'en sera-t-il des projets d'ouverture de certains secteurs, comme le transport ou les banques, aux investissements et capitaux étrangers ?

Avant la disette budgétaire, il était nécessaire de libéraliser un maximum de secteurs marchands pour économiser les ressources de l'État. Aujourd'hui, c'est le constat d'impuissance de celui-ci qui le commande. Cette ouverture est un des volets des réformes de structure que tout le monde espère pour sortir le pays de la dépendance des hydrocarbures et entamer la diversification économique salubre.

Il s'agit d'une réforme délicate et importante qui était difficile à mener en période d'aisance financière en raison des conséquences sociales des restructurations préalables à ce processus. Dans le contexte de faibles marges de manœuvres financières de l'État, cette action est devenue difficile mais il faudra la faire. Réussie, elle augmentera la croissance potentielle de l'économie nationale et soulagera les finances publiques. Les stratégies et l'ingénierie financières pour le faire existent. L'État aura-t-il la volonté de mettre à exécution ses projets ?

Malgré sa volonté d'adhérer aux instruments du multilatéralisme économique (Zlecaf, accords de libre-échange, etc.), l'Algérie semble de plus en plus isolée des nouvelles configurations territoriales et régionales ; pensez-vous que le pays gagnerait à regarder davantage du côté de la Méditerranée et du partenariat Euromed ?

L'Algérie n'est pas isolée ! Elle s'isole volontairement quand elle a peur. Échaudée par l'accord prématuré de libre-échange avec l'UE et les différents accords qu'elle avait passés avec les pays arabes et autres, l'Algérie se trouve en situation défensive parce que l'État a pris conscience de la faiblesse concurrentielle de son économie. Pendant 20 ans, l'Algérie a été le débouché commercial de l'UE, des pays de l'Uma, de la Chine, etc. La justification de la signature prématurée de l'accord avec l'UE était la sortie de l'isolement après les années de terrorisme. Mais on ne signe pas avec une zone économique puissante un accord de libre-échange alors que l'on n'a rien à leur vendre en qualité et en normes produits. Les hydrocarbures étant exclus de l'accord.

Cet exploit diplomatique au « *crédit* » du président déchu a coûté cher au pays. Il faut prendre exemple sur

la façon dont la Chine a géré son adhésion à l'OMC ! Il n'y a que dans l'imaginaire des décideurs algériens des accords gagnants-gagnants. Pourtant, les anciens avaient brillamment négocié les accords d'Evian et la nationalisation des hydrocarbures. S'agissant d'une préférence pour une zone particulière d'adhésion, la réponse sera dictée par les intérêts de l'Algérie... seulement ! Comme l'Angleterre victorienne : l'Algérie n'a pas d'amis, n'a pas d'ennemis mais que des intérêts.

Un éminent expert algérien a dit un jour que « l'Algérie est parmi les rares pays au monde où libéralisme tous azimuts ferait le plus grand bien » ; comprenez-vous ce raisonnement ?

Depuis la crise financière de 2008, le concept de libéralisme économique est devenu « *un gros mot* ». Pour sauver l'économie de marché et le capitalisme, la plupart des États riches et groupes d'États (USA, OCDE, UE, etc.) avaient décidé, entre 2008 et 2011, de mettre en place plus de régulation et de réglementation pour éviter que le capitalisme libéral engloutisse dans une crise ultime la civilisation occidentale.

Cette démarche louable a permis la mise en place d'un corset autour des banques et de la finance en général. Le contrôle au plus près des Banques a eu pour conséquence le contrôle des entreprises non financières à travers leurs flux financiers. De la même manière, la Révolution verte en rapport avec les considérations climatiques est en train de réglementer l'activité industrielle et commerciale des entreprises non financières. Peut-on dire pour autant que le capitalisme libéral est en voie d'extinction ? On est en droit de le souhaiter mais l'on connaît ses ruses et ses capacités d'adaptation. Les années Trump sont là pour nous le rappeler !

Est-ce que le libéralisme économique tel qu'il s'entend : « *Laisser faire, laisser passer, le monde va de lui-même* » est souhaitable ? Peut-il prospérer en Algérie ? La réponse est doublement non. Pour des raisons historiques, culturelles et objectives. L'Algérie a besoin d'une véritable économie de marché avec des règles et un cadre fiable de fonctionnement. L'Etat assure la collecte des impôts, le bon fonctionnement des Douanes, la justice et l'équité et la stabilité du cadre juridique ■

Biographie :

Omar Berkouk est un expert économique et financier diplômé des Universités d'économie de Toulouse et de Paris Dauphine. Il a exercé pendant 26 ans à Paris et à Londres au sein d'établissements bancaires et financiers internationaux : Banque Paribas (Paris), Paribas Capital Markets (London), Morgan Stanley UK Group (London), Crédit agricole - Indosuez (Paris), DEXIA Banque (Paris) et UBS (Paris). Il a développé une expertise dans les domaines du financement de projets, de Corporate finance, de Capital markets et d'Asset management. Depuis 2010, il exerce en Algérie une activité de conseil auprès de grandes sociétés privées de l'assurance, de l'agro-alimentaire et des services pour lesquelles il conçoit les stratégies financières de leur développement. Aujourd'hui, il participe en collaboration avec des incubateurs (Capcowork..) à la réflexion et à la mise en place d'un écosystème propice à l'éclosion d'une nouvelle économie algérienne fondée sur les entreprises innovantes ■

Ses produits bancaires de plus en plus diversifiés

La finance islamique serait-elle la parade face à l'informel ?

Réticence. Les aspects réglementaires ont également fait objet de lifting de sorte à ce qu'il y ait de nouveaux produits financiers conformes aux préceptes de l'Islam. Néanmoins, en dépit de toutes les mesures prises, l'essor tant attendu par ce créneau demeure timide face au potentiel qualifié par les pouvoirs publics et les experts de considérable.

La question de l'informel a été de tout temps posée comme problématique pour l'économie nationale. Un sujet sérieux qui revient épisodiquement au devant de la scène nationale. L'Algérie a déjà entrepris de multiples mesures concrètes pour contrer les effets de l'informel, cependant, cette situation ne fait que s'aggraver en raison, entre autres, d'un manque de confiance dans le secteur bancaire et les établissements financiers du pays.

La finance islamique est venue comme la solution idoine approuvée par les experts et les observateurs de la place financière d'Alger.

La finance Hallal s'est même imposée dans le débat national comme une parade face aux réticences de l'argent informel à intégrer les circuits financiers légaux. Des banques ont ainsi pris à bras-le-corps la question

en proposant de nouveaux produits adaptés à la clientèle ciblée. Le premier argentier du pays, Aymen Benabderrahmane, a annoncé récemment l'ouverture prochaine d'une cinquantaine d'agences bancaires qui proposeront des produits de la finance islamique. Dans la même lancée, le CPA banque annonce aussi avoir porté à son actif une vingtaine d'agences inaugurées en 2020. Ce qui dénote de la conscience des pouvoirs publics de la portée économique de ce créneau estimé à environ 40% du PIB.

Les aspects réglementaires ont également fait objet de lifting de sorte à ce qu'il y ait de nouveaux produits financiers conformes aux préceptes de l'Islam. Néanmoins, en dépit de toutes les mesures prises, l'essor tant attendu par ce créneau demeure timide face au potentiel qualifié par les pouvoirs publics et les experts de considérable. L'on pointe du doigt, donc, la sensibilisation qui reste encore faible au

sein des milieux d'affaires pour attirer les fonds circulant en dehors des circuits bancaires. Il est également fait état des incitations qui restent méconnues voire insuffisantes aux yeux des détenteurs de l'argent informel. Parallèlement, l'Etat pourrait prendre des décisions coercitives en vue de limiter la culture du cash souvent mise à l'index dans la faible bancarisation que connaît le pays. Les mesures prises ces dernières années dans ce sens, notamment l'encouragement du e-paiement et les paiements scripturaux, ont eu des effets mi-figue mi-raisin pour de multiples raisons.

Sur un autre plan, les spécialistes préconisent aux banques de recourir à des produits d'investissements et de crédits dans le même cadre. En un mot, la diversification des produits financiers peut avoir un impact visible sur les fonds informels et, par ricochet, sur l'économie nationale ■

B. S.

Recrutement en ligne

Triemploi, un leader dans le domaine

Un véritable challenge ! Aujourd'hui, et malgré la conjoncture actuelle de la Covid-19, Triemploi arrive à se positionner parmi les leaders de l'emploi en Algérie et ce, grâce à une équipe ambitieuse et passionnée, composée de consultants certifiés qui ont une vision très claire de l'environnement spécifique du marché de l'emploi en Algérie.

Triemploi est une plateforme de recrutement qui met en relation les candidats et les recruteurs de divers secteurs d'activités. Pour Fawzi Belhadji, directeur général de Triemploi, la création de cette entreprise n'est en aucun cas un pur hasard, car depuis 2008, ce jeune entrepreneur a grandement évolué dans le secteur de l'emploi en Algérie. Ayant pour expérience plus de 6 ans dans les sites d'emploi et 4 ans dans les cabinets de recrutement, la création de Triemploi est, donc, une suite logique des longues années d'expériences qu'a connues Fawzi Belhadji.

Présentement, l'entreprise comptabilise plus de 20.000 inscrits sur son site officiel triemploi.com et enregistre plus de 400 clients. « *Créateur d'opportunités, révélateur de talents* », tel est le slogan qui définit l'activité de Triemploi, indique M. Belhadji.

Aujourd'hui, et malgré la conjoncture actuelle de la Covid-19, l'entreprise arrive à se positionner parmi les leaders de l'emploi en Algérie et ce, grâce à une équipe ambitieuse et

passionnée, composée de consultants certifiés qui ont une vision très claire de l'environnement spécifique du marché de l'emploi en Algérie.

« *Axé sur le recrutement en ligne, la publication d'annonces et le recrutement par recommandation (Cooptation), lancé pour la première fois en Algérie, nos services permettent aux membres de mettre en relations des talents de tout niveau avec des recruteurs de divers secteurs d'activités en contribuant ainsi à la réussite de chacun* », confirme M. Belhadji. Et de continuer : « *Ayant la chance d'être agréé par le ministère du Travail, nous faisons office d'agence d'emploi. Nous assurons à nos clients des recrutements avec une garantie de 90 à 180 jours.* »

« *Bien plus qu'un intermédiaire, la fonction du cabinet s'inscrit dans une politique d'accompagnement aux entreprises dans leur politique RH par des consultants qualifiés, dont une importance particulière est portée sur les compétences clés qui font la réussite de la stratégie de leurs organisations. Aussi, nous mettons à leur disposition des tests psychométriques étalonnés IRP Canada,*

parfaitement adaptés au marché algérien », poursuit-il. « *Ce qui nous différencie de nos concurrents, c'est le lancement du recrutement par recommandation qu'on appelle aussi "Cooptation". Ce concept (lancé pour la première fois en Algérie) permet au visiteur du site de recommander d'autres candidats de son réseau, contre une prime que nous lui versons. Ceci permet également d'élargir les possibilités de trouver un emploi pour le candidat.* »

« *Pour nous, un recrutement bien réussi est avant tout un recrutement bien accompagné, c'est pourquoi, nous assistons tous nos candidats durant la phase d'intégration en entreprise, celle-ci étant l'une des phases les plus importantes dans le processus. D'autre part, notre organisation assure au candidat de recevoir une réponse à sa demande même s'il n'a pas été retenu. Aujourd'hui, nous recevons beaucoup de demandes sur tout le territoire national, c'est pourquoi nous prévoyons ouvrir deux nouvelles agences (Est et Ouest), afin de répondre activement aux besoins de nos clients* », ajoute-t-il ■

K. B.

Industrie pharmaceutique et Covid-19

De nouveaux défis s'imposent à la filière

Persévérance. La lutte pour l'acquisition des masques de protection, pour ne citer que ce produit, a fait apparaître au grand jour la faiblesse, voire la non-préparation de cette industrie au niveau mondial face à des crises de grande ampleur. C'est dans un tel contexte que l'Algérie, à l'instar des autres pays, a tenté de relever le défi pour endiguer la propagation de cette maladie mortelle.

Par Salim B.

L'industrie pharmaceutique algérienne a connu un bond qualitatif ces dernières années, enregistrant un saut impulsé principalement par une hausse notable des investissements avec une centaine d'opérateurs activant sur le marché national. L'arrêt de l'importation des médicaments produits localement a permis au secteur de réaliser des performances. Par ailleurs, l'émergence de la crise sanitaire que connaît actuellement le globe a, toutefois, fait apparaître de nouveaux défis qui se sont imposés à cette filière industrielle. En effet, le monde fait face depuis le début de l'année en cours à une pandémie qui a mis à genoux quasiment tous les pays, y compris les plus puissants comme la Chine et les Etats-Unis, imposant une nouvelle conduite, de nouveaux comportements mais également la nécessité de trouver des réponses face à un virus virulent.

La lutte pour l'acquisition des masques de protection, pour ne citer que ce produit, a fait apparaître au grand jour la faiblesse, voire la non-préparation de cette industrie au niveau mondial face à des crises de grande ampleur. C'est dans un tel contexte que l'Algérie, à

l'instar des autres pays, a tenté de relever le défi pour endiguer la propagation de cette maladie mortelle.

En Algérie, l'industrie pharmaceutique a réussi à faire face à cette pandémie, épargnant au pays la mobilisation de millions de dollars pour l'importation de médicaments. Pour le matériel de protection, l'Algérie a fait recours à l'importation au début de la crise face à la pénurie comme le reste du monde, cependant, la production a vite repris le relais afin de combler les besoins. S'agissant des tests Covid-19, des laboratoires locaux ont réussi en un laps de temps court à produire localement les tests sérologiques permettant de soutenir l'effort de l'Etat en termes de dépistage de la maladie. La rupture de stock des réactifs pour les tests PCR à certaines périodes a dévoilé des lacunes qu'il faudrait combler.

Les enseignements à tirer de la pandémie

Même si l'industrie pharmaceutique a pu relever le défi avec, notamment, une hausse de la production, son développement reste tributaire d'un nouveau souffle pour lui permettre d'assurer une indépendance totale. En effet, avec l'émergence de ce nouveau virus, les défis se sont amplifiés avec

la nécessité de donner à cet élan d'investissement un effet durable et permettre aux entreprises activant dans le secteur de maintenir une cadence d'investissements régulière pour éventuellement satisfaire les besoins locaux et, pourquoi pas, rechercher de nouveaux débouchés à l'international.

L'industrie pharmaceutique, dont la base essentielle est la recherche, nécessite, désormais, de l'avis des spécialistes, un soutien conséquent en termes de recherche scientifique, ce qui induit des passerelles réelles avec le monde universitaire. La création de nouvelles entités dédiées à la recherche est une nécessité vitale pour le fonctionnement de cette industrie.

Sur le plan réglementaire aussi, les spécialistes du secteur n'ont eu de cesse de préconiser d'ouvrir les voies à des facilitations et mesures fiscales et financières, car il y va de la santé publique voire de la sécurité sanitaire. Enfin, sur le plan des investissements, leur intensification, et pourquoi pas en partenariat avec des firmes étrangères, est un moyen des plus efficaces en vue d'acquérir de nouvelles technologies de production et le know how requis dans ce domaine ■

Industrie militaire

Appuyer le tissu industriel pour réduire la facture d'importation

Encourageant. Le rôle de l'industrie militaire devient de plus en plus important dans le développement et la consolidation de l'économie nationale, particulièrement en cette conjoncture marquée par le recul des recettes des hydrocarbures.

La mise en place de l'industrie militaire et civile en Algérie répond aux besoins en matière de défense et contribue à l'appui du tissu industriel, avec tout ce que cela induit en termes de réduction de la facture d'importation d'équipements militaires. Cette industrie implique, néanmoins, la maîtrise de la technologie de pointe, la maintenance des systèmes d'armes et de la conception et la production et le développement des équipements et matériels nécessaires pour assurer la disponibilité opérationnelle de nos Forces armées.

Il faut dire qu'au cours des dernières décennies, nombre de pays en développement (PED) ont cherché à produire eux-mêmes leurs équipements militaires par un concours de raisons politiques, militaires et économiques.

Un des postulats à l'origine de ce choix a souvent été que les industries militaires constituent un facteur d'industrialisation. Ce secteur est original, car il ne constitue pas une activité industrielle en soi, mais se présente comme une multitude d'intersections entre différentes activités

industrielles dans le domaine des biens d'équipement. Il peut être perçu comme un sous-ensemble productif organisé autour de finalités clairement identifiables, soumis à des contraintes spécifiques et doté d'une dynamique autonome par rapport au reste des activités économiques. C'est ce qui a poussé l'Algérie à adopter une politique clairvoyante dans ce domaine, visant à asseoir une industrie militaire nationale solide et développée, une orientation qui consolide le développement économique. Selon les responsables du secteur, ces industries militaires locales sont à même d'épargner à l'Etat des réserves de change à destiner aux besoins essentiels.

Pour rappel, l'intégration du secteur de l'industrie militaire dans le tissu industriel national a débuté en 2012 à travers des partenariats entre les entreprises militaires économiques et des entreprises nationales.

Le développement du partenariat avec le secteur industriel national a permis la relance de plusieurs sociétés nationales qui étaient au bord de la faillite et de la fermeture, comme la Société algérienne pour l'industrie de la chaussure à Sidi Bel-Abbès et la Société



algérienne de textile et autres, sachant que le volume de l'investissement direct étranger s'est élevé, dans ce secteur, à près de 1 milliard de dollars.

Chiffre à l'appui, il y a l'importance du secteur en termes de satisfaction des besoins du marché national (camions, véhicules et bus), atteignant en 2019 un chiffre d'affaires de 100 milliards de dinars, outre la création de 30.000 postes d'emploi et l'augmentation du nombre de sociétés industrielles à travers le territoire national à 10 sociétés, 12 sociétés par actions (SPA) et 40 usines.

Autre signe encourageant, celui de la livraison, tout récemment par la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz SAPPL-MB, relevant de la Direction des industries militaires mécaniques (MDN), de 389 camions multifonctions et de bus à Alger au profit de 16 institutions militaires et civiles publiques et privées ■

F. A.

Mohamed Benhaoua Ouldgoreine, P.-dg Tellatlas Groupe Brézina et CEO :

« Pour une véritable industrie aéronautique nationale »

Mohamed Benhaoua Ouldgoreine, président-directeur général de Tellatlas Groupe Brézina et CEO Brézina Aerospace Design Bureau, est un fervent nationaliste qui ambitionne d'être le Monsieur "industrie aéronautique en Algérie". Dans cet entretien, il nous parle de son projet, tout en étant convaincu que le génie algérien va triompher un jour dans le domaine de l'industrie aéronautique.

Entretien réalisée par Rabah Karali

L'ACTUEL : Quelle est la situation générale du secteur de l'industrie aéronautique en Algérie ?

Mohamed Benhaoua Ouldgoreine :

A l'exception de l'ECA (Entreprise de construction aéronautique), filiale du ministère de la Défense nationale (Production du ZLIN) pour des avions sous licence tchèque, aucun autre programme sérieux n'est en cours d'exécution. S'agissant des causes de cet état de fait on peut citer :

- 1/ aucun pôle d'excellence (Centre de formation professionnelle des métiers aéronautiques) ;
- 2/ une formation universitaire insuffisante et non adaptée aux technologies les plus avancées ;
- 3/ aucune coopération scientifique et technologique avec des pays leaders en aérospatial ;
- 4/ absence de labos ainsi que des centres de recherches et d'expérimentations en aéronautique (soufflerie, ordinateur puissant pour simulations).

Estimez-vous qu'il existe en Algérie une volonté politique afin d'engager le pays, dans les meilleurs délais, sur la voie du développement d'une industrie aéronautique nationale ?

A mon avis, je pense que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé un grand intérêt pour les

technologies de pointe, en particulier l'aérospatial. Le MDN, en collaboration avec leurs centres de recherches, travaille sur l'innovation dans le domaine aéronautique et spatial et cela pourrait constituer une bonne opportunité pour l'industrie aéronautique.

Tellatlas Brézina est un groupe de droit algérien destiné au développement de l'activité des technologies d'avenir et de l'industrie en Algérie. Dans le domaine des technologies d'avenir, le Groupe investit dans l'aéronautique, l'aérospatial satellitaire, l'intelligence artificielle, la gestion et la sécurisation de données, les énergies renouvelables, leur transport et leur stockage, la robotique et les matériaux composites nouveaux. Tellatlas Brézina a commencé ses activités en Algérie dès 2013, au travers de projets culturels, touristiques et industriels d'envergure.

Après une longue période d'analyse et de prises de contacts, la politique industrielle générale du groupe, tournée vers les technologies d'avenir, a été clairement définie et les partenariats stratégiques se sont formés tant en Algérie qu'à l'étranger. Dans le cadre du Programme de monsieur le président de la République, Tellatlas Brézina a

fait le choix de créer un écosystème en intégrant les start-up algériennes spécialisées sur l'ensemble du territoire national, dont Tellatlas Brézina sera l'intégrateur et l'incubateur principal afin de réaliser des niveaux d'intégration raisonnables.

Selon nos informations, vous êtes en phase de réaliser plusieurs projets liés au secteur de l'industrie aéronautique ; peut-on connaître l'objet de quelques-uns d'entre-eux ?

Parmi les projets en cours figurent la création du premier pôle d'excellence des métiers aéronautiques à Sidi Bel-Abbès en coopération avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel et Cemias (pôle d'excellence des métiers aéronautiques) de Tunisie et agréer par Airbus pour la formation de formateurs et des stagiaires dans les métiers de l'industrie aéronautique. Nous sommes également en partenariat avec KhAI (Kharkiv Aviation Institut) Ukraine et UTIA (University Toronto Institut Aerospace) Canada pour créer un pont et une coopération technologique avec nos trois partenaires technologiques en intégrant l'UDL Université Sidi Bel-Abbès, l'ENPO polytechnique Oran et l'ENP polytechnique d'El-Harrach.

Dans le domaine de l'industrie composite indispensable pour l'industrie aéronautique, il s'agit de collaborer avec nos partenaires étatiques industriels, tels l'Enie Sidi Bel-Abbès, la SPA Soremep et la SPA Alfatron. Par ailleurs, nous travaillons actuellement sur des programmes de fabrication d'hélicoptères : 02/03/09 Places (Medevac) d'avions 100% électriques ainsi que des avions de type 02/04/08/12//19/64/89/102 passagers (02/09/47 tonnes de Fret), des avions anti-incendie et des Medevac (Médical évacuation) de Drones.

Enfin, dans le cadre d'une future convention avec le ministère de l'Education nationale, Tellatlas Brézina va se charger de la création d'un musée aéronautique et spatial pour enfants.

Quelles sont vos ambitions dans le chapitre de la coopération internationale et du transfert de la technologie ?

Il faut savoir que les quatre fondateurs et initiateurs du projet Tellatlas Brézina depuis 2013 sont épaulés par une large équipe de collaborateurs techniques et technologiques à travers le monde en Algérie et à l'étranger. D'ailleurs, nous entretenons de bonnes relations dans ce sens avec plusieurs pays comme le Canada, la République tchèque, l'Ukraine, la Suisse, la Serbie, la Suède, la Russie, la Tunisie, la Slovénie et la Serbie.

Le Fonds de financement des start-up est officiellement opérationnel, toutefois dans votre cas, cela nécessite des investissements lourds et coûteux ; comment pensez-vous bénéficier de ce genre de financement sachant que les équipements de la technologie aéronautique coûtent excessivement cher ?

Tellatlas a fait le choix stratégique d'établir des partenariats industriels avec les sociétés étatiques Enie Sidi Bel-Abbès, SPA Soremep Tlemcen et SPA Alfatron Oran. Cette stratégie nous

a permis de réduire les coûts d'investissements de 85% et réduire les délais de réalisation de 90%. Par ailleurs, nous avons fourni les informations concernant le montage financier aux autorités compétentes. Monsieur le wali de la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'est engagé d'intervenir au niveau du groupe mécanique (filiale du ministère de l'Industrie) pour établir un partenariat industriel avec le groupe CMA Sidi Bel-Abbès, situé à 150 m du groupe Enie et à 200 m de l'aéroport local (indispensable pour l'assemblage finale des avions).

Selon certains rapports de la presse spécialisée chez nos voisins de l'Est comme de l'Ouest, les choses sont plus palpables dans ce domaine par rapport à l'Algérie, notamment dans la fabrication des composants pour avions ; quel est votre commentaire à ce sujet ?

Dans ce cadre, je vais vous répondre par une expérience que nous avons vécue avec nos frères tunisiens. Nous avons sollicité le gouvernement tunisien en 2019 (avant le 22 février) pour installer le projet aéronautique Tellatlas à Mghira (Tunis). Nous avons reçu tous les accords en 72 heures. Donc, en réponse à votre question, la bureaucratie et les lenteurs administratives et l'absence d'initiatives de la part des responsables politiques en Algérie sont les causes de l'échec du développement industriel et technologique en Algérie. Cependant, nous sommes revenus en Algérie après le 22 février 2019 pour réaliser notre projet si cher pour notre pays.

Pourquoi les grands groupes, comme Airbus et Boeing, ne sont pas intéressés, du moins à l'heure actuelle, de monter des usines de fabrication d'avions en Algérie ?

Le 20 janvier 2020, nous avons organisé le 1er Forum aéronautique et spatial à Sidi Bel-Abbès (Hôtel Beni Talla), en présence des responsables du ministère de la Défense nationale (CFA et ECA), l'Asal (Agence spatial algérienne),

groupe Sonatrach, Tassili Airlines, le ministère de l'Education nationale, Enie, Soremep, Alfatron, Université UDL Sidi Bel-Abbès, ENPO Oran et ENP El-Harrach.

D'ailleurs, plusieurs représentations diplomatiques en Algérie ont honoré de leur présence cet événement premier du genre, à l'image de l'ambassadeur de Serbie, l'attaché économique de la République tchèque, l'attaché économique de l'Indonésie, l'attaché économique de la Tunisie et de certaines firmes étrangères (NST (New Space Technologies) Tchèque, ABC Composite Tuniso-Canadienne et Avionav Tunisie.

Donc, en réponse à votre question, je porte à votre connaissance qu'aucun responsable local n'a daigné répondre à notre invitation, en particulier l'ex-wali. Du coup, avec des comportements inexplicables de la part des autorités locales, comment voulez-vous que des entreprises de la taille de Boeing ou d'Airbus seraient disposées à s'implanter en Algérie.

Une dernière question, prosaïque : à quand un avion algérien à 100% ?

En ce qui nous concerne, Brézina Aérospace Disign Bureau (filiale de Tellatlas) s'engage à réaliser des projets 100% algériens.

Nous sommes actuellement en phase d'études pour la conception des premiers prototypes d'avions de 19 places (2 tonnes fret) pour un délai de livraison de 5 ans, des avions amphibies 04/08 passagers (36 mois) des hélicoptères 06/07 dans 36 mois et du premier dirigeable 100% algérien à l'hélium en 18 mois ■



Marché pétrolier

La lourde contrainte de la chute des investissements

Incertitude. Des observateurs n'écartent pas un probable retour américain à l'accord sur le nucléaire iranien, suggérant un assouplissement ou une levée des sanctions sur ce pays. Si ce scénario se confirme, cela pourrait permettre à l'Iran de produire plus. Une situation qui n'arrangerait pas les prix du baril.

Après le bouillon de 2020, le prix du baril peut rebondir, mais sera confronté à un défi herculéen : réactiver assez de projets pour que les tarifs ne rebondissent pas trop haut. Des experts prévoient qu'avec la chute des investissements mondiaux et la baisse de la demande, la production pétrolière pourrait atteindre un plateau avant 2030.

Le géant américain ExxonMobil (marque Esso), à la peine, confirme ce constat et jette l'éponge sur des projets jugés moins stratégiques et va passer une charge de dépréciation d'actifs de 17 à 20 milliards de dollars dans ses comptes du quatrième trimestre. Le groupe, qui vient de passer son 3^e trimestre de suite dans le rouge, souhaite se concentrer sur les projets les plus rentables. L'équation se présente ainsi sous une double contrainte : chute des investissements et baisse de la demande.

En effet, « les perspectives de la demande mondiale de pétrole restent précaires compte tenu de la résurgence de la pandémie et des

mesures de confinement qui en résultent en Europe et aux États-Unis », a déclaré Marshall Steeves, analyste des marchés de l'énergie chez IEG Vantage.

Aujourd'hui, le marché, pourtant à la recherche de son équilibre, traverse quelques nuages sombres. L'exemple de l'attaque qui a provoqué un incendie dans un réservoir de carburant dans une station de distribution de produits pétroliers dans le nord de Djeddah, en Arabie saoudite, est illustratif à plus d'un titre. Le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, ne pouvait être plus clair : « *De tels actes de sabotage sont préjudiciables à la sécurité de l'approvisionnement énergétique pour les producteurs et les consommateurs et peuvent conduire à beaucoup d'incertitude et de volatilité.* » D'autres facteurs politiques et géostratégiques sont intervenus. Il est question des élections présidentielles américaines qui, comme le souligne Saïd Beghou, expert en énergie, « *ont toujours eu un effet baissier d'environ 20 à 30% sur les prix du baril* ». Si avec l'élection de Joe Biden, les prix du WTI ont légèrement grimpé, l'effet réel de

cette élection sur le marché pétrolier ne peut être apprécié que vers mi-2021. Des observateurs n'écartent pas un probable retour américain à l'accord sur le nucléaire iranien, suggérant un assouplissement ou une levée des sanctions sur ce pays. Si ce scénario se confirme, cela pourrait permettre à l'Iran de produire plus. Une situation qui n'arrangerait pas les prix du baril.

En ces moments incertains, le Cartel compte redoubler d'efforts. En effet, le ministre de l'Énergie, président de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Abdelmadjid Attar, fait part de l'unanimité « *au niveau des 13 pays membres de l'Opep sur un prolongement du plafonnement actuel de la production à 7,7 millions b/j jusqu'au 1^{er} trimestre de 2021, soit jusqu'à fin mars prochain, au lieu de passer, dès janvier prochain, à 5,8 millions b/j* ». Pour lui, la non-poursuite des efforts consentis depuis 7 mois par l'Opep constituera une « *menace pour le marché pétrolier* » ■

H. Merzouk

Tawfik Hasni, expert en énergie :

« Il ne faut pas s'attendre à une envolée des prix du pétrole »

Tawfik Hasni, expert en énergie, livre sa lecture de la situation du marché pétrolier. Il s'est montré très réservé au sujet d'une éventuelle envolée des prix du pétrole sur le marché international après la commercialisation des vaccins anti-Covid-19 au début de l'année prochaine. Pour lui, la situation ne sera plus comme avant et le prix du baril ne pourra franchir à nouveau la barre des 60 dollars.

Propos recueillis par Abdellah Bourim

L'ACTUEL : Quelle lecture faites-vous de la situation actuelle du marché pétrolier ?

Tawfik Hasni : On constate une légère hausse des prix, mais il faut signaler que rien ne sera plus comme avant. Le marché pétrolier échappe complètement à la règle du marché qui est l'offre et la demande, et cela depuis bien longtemps. Il existe d'autres facteurs plus importants qui entrent dans la détermination des prix du pétrole sur le marché international. Donc, il ne faut surtout pas s'attacher à l'espoir de la reprise de l'activité pour voir les prix s'envoler à nouveau.

Certains avancent que la crise sanitaire a impacté le prix du pétrole, faisant semblant d'oublier qu'avant même l'apparition de ce virus, les prix du pétrole ont été à leurs bas niveaux. Il y a les facteurs géopolitiques qui déterminent le prix du baril et le monopole des USA exercé sur le marché et ce, depuis les accords de Quincy du 14 février 1945, qui ont permis aux USA de mettre la main sur la commercialisation du pétrole saoudien et en contrepartie les Saoudiens bénéficient du soutien des USA sur la scène internationale.

Depuis quelques semaines, le prix du baril continue à grimper ; considérez-vous cette hausse comme conjoncturelle ?

Cette légère hausse des prix enregistrée ces derniers temps sur le marché s'explique par la stratégie américaine visant à sauver les entreprises activant dans le schiste, dont un baril à 50 dollars ne peut être rentable. Je ne pense pas que cette hausse va s'inscrire dans la durée et ce, pour deux raisons : l'Arabie saoudite adopte une stratégie portant sur l'écoulement de ses énormes ressources, à travers l'augmentation de la production. Pour le moment, elle est obligée de se plier à la volonté américaine. Et celui qui dit augmentation de la production dit un prix à bas niveau. Le deuxième point, qui est aussi essentiel, et celui de la transition énergétique.

La plupart des pays dans le monde ont entamé cette transition qui leur permettra de réduire la facture énergétique, notamment pour les pays qui ne disposent pas d'énergies fossiles, ce qui laisse dire que le prix du baril ne connaîtra jamais une envolée comme c'était le cas par le passé pour de nombreuses considérations géopolitiques

et économiques. Car il faut savoir que le prix du pétrole n'est pas déterminé en fonction de l'offre et la demande sur le marché. Des facteurs encore plus importants entrent dans l'opération d'achat et de vente du pétrole sur le marché international. Et celui qui dit qu'avec l'arrivée du vaccin anti-Covid-19 dès le début de l'année prochaine les prix du pétrole vont grimper pour raison du retour de l'activité se trompent carrément.

L'Opep pourra-t-elle jouer un rôle dans la stabilisation du prix du pétrole au-dessus de la barre des 50 dollars ?

L'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole est une coquille vide. Que reste-t-il de cette Organisation ? L'Arabie saoudite, téléguidée par les Etats-Unis, a joué un rôle important dans la baisse du prix du pétrole par le passé, et aujourd'hui elle se plie devant la volonté américaine. Et la dernière décision portant sur une légère augmentation de la production de 500.000 barils par jour est destinée uniquement pour amuser la galerie. Car le vrai pouvoir est entre les mains des USA. ■

Dégradation environnementale des zones humides en Algérie

Une urgence renvoyée aux calendes grecques

Catastrophe. Fâcheusement, la politique environnementale algérienne est bien plus une vitrine diplomatique qu'un véritable projet écologique opérationnel, surtout en cette période de crise économique et sanitaire.

L'Algérie célébrera le 2 février 2021 la Journée mondiale des zones humides (JMZH), dont le thème adopté par le bureau de la Convention de Ramsar est « *Zones humides et eau, des zones humides pour les villes de demain* ». Présentement, le pays compte pas moins de 2.300 zones humides, dont 50 d'entre elles sont classées comme sites d'importance internationale sur la liste Ramsar. Mais, à vrai dire, ce n'est pas tant le critère quantité qui rend le territoire, à bien des égards, très intéressant en matière de zones humides. Il s'agit bien plus qu'une question de qualité de la biodiversité de ces milieux, notamment parce qu'ils abritent des types de zones humides très particulières à l'échelle mondiale, tels que, par exemple, les sebkhas, les chotts ainsi que les dayas.

Par contre, pour avoir régulièrement visité la plupart de ces sites naturels ou artificiels, et cela durant une décennie, j'aimerais préciser que la majeure partie de ces classements commencent à dater sérieusement et devraient être de nos jours largement

remis en question, notamment au regard de la lente mais progressive dégradation de ces sites qu'il faudrait largement incomber aux très faibles efforts de préservation, de protection mais aussi de conservation dont ils font l'objet en Algérie.

Le changement climatique peut-il être le seul subterfuge de leur dégradation ?

Force est de constater que le changement climatique est une réalité avérée et donc un facteur indéniable de perturbation pour bon nombre d'écosystèmes, dont les zones humides. Cela est d'autant plus vrai dans notre région du globe qui est parmi les plus exposée à ce phénomène. Cependant, il ne faudrait pas lui attribuer systématiquement toute l'ampleur de la responsabilité dans cette dégradation des zones humides en Algérie, qui ne se réduit malheureusement pas à leur seul assèchement ou perte de la biodiversité, par exemple.

Certaines actions plus directes d'origine anthropique font, à bien des titres, partie d'un régime de nuisances tout aussi perturbateur pour ces zones humides et qui les rend de plus en plus moins résilientes aux effets négatifs

du changement climatique. Citons, à titre d'exemple, les pompages illicites ou irrationnels, le bétonnage anarchique, la pollution par les eaux usées, le détournement du cours des oueds ainsi qu'une gestion de la ressource hydrique qui n'est pas toujours en parfaite intelligence avec l'équilibre, à la fois très fragile et fort complexe de nombre de zones humides. Les autorités, tout comme le citoyen lambda, ainsi que les industriels et les agriculteurs sont autant de parties négativement prenantes dans cette dégradation.

Les responsables de la protection de l'environnement en Algérie estiment que les zones humides sont de plus en plus menacées par différents types de pollution, et d'un autre côté, rien n'est fait pour empêcher ces agressions.

Fâcheusement, la politique environnementale algérienne est bien plus une vitrine diplomatique qu'un véritable projet écologique opérationnel, surtout en cette période de crise économique et sanitaire. En revanche, nos dirigeants ne ratent aucune occasion pour faire bonne figure lors des grands sommets internationaux au lieu de veiller à protéger un patrimoine naturel qui

a une valeur multidimensionnelle (écologique, culturelle, économique). Cette triste tendance, pour ne pas dire cette mentalité pernicieuse, ne concerne malheureusement pas que les zones humides mais toute la question de l'écologie et de l'environnement en Algérie.

Le cas particulier de la ZH de Réghaïa

De manière générale, le plus grand péril que peuvent subir les zones humides est sans aucun doute la proximité avec une zone d'activité industrielle ou bien d'intense urbanisation. Le cas particulier du lac de Réghaïa est d'une importance capitale, à telle enseigne que la Direction de l'environnement de la wilaya d'Alger a procédé en 2016 au lancement d'une étude portant sur la réhabilitation et la protection du lac en raison de la grande détérioration qu'a connu cette réserve naturelle.

Une étude exhaustive de la situation du lac ayant trait à l'état de pollution est toujours en cours. Il faut souligner que cet espace naturel est menacé par une pollution croissante en raison du déversement des eaux usées (chimiques) des unités relevant de deux plus importantes zones industrielles de l'Algérie à savoir Rouiba et Réghaïa.

Pour remédier à cette situation, des mises en demeure ont été adressées à ces entreprises par la wilaya d'Alger, les sommant de créer leurs propres stations d'épuration des déchets industriels, selon des responsables de la wilaya d'Alger. En outre, pendant de longues années, les eaux du lac de Réghaïa ont été exploitées pour l'irrigation des terres avoisinantes, ce qui menace l'existence des oiseaux locaux et migrateurs. En résumé, depuis 1972, les évolutions suivantes peuvent être relevées :

✓ la physionomie de la zone humide a complètement changé à partir de 1973, après la construction de la digue. En amont de cette digue, le marais a disparu au profit d'un plan d'eau à structure de réservoir ;

✓ les étendues importantes de roselières et autres végétations lacustres ont reculé pour ne subsister qu'en de rares endroits avec des surfaces très modestes (partie sud du plan d'eau, berges est et sur le talus autour des résurgences d'eau ;

✓ en aval du barrage, le chenal a été recalibré et le marais a été drainé puis mis en culture. Ce marais était jusqu'aux années 1970 le principal lieu de nidification de l'avifaune remarquable ;

✓ le trait de côte n'a pas changé de manière importante, la dimension de la dune semble stable mais la végétation dunaire a beaucoup régressé ;

✓ le recouvrement des pentes par le maquis a peu évolué. En rive Est, en particulier à proximité du Centre cynégétique, le maquis s'est étendu ;

✓ en périphérie du lac, l'urbanisation et l'ouverture de pistes et de chemins se sont développées de façon importante.

Le rôle des associations environnementales demeure très timide

Pour avoir observé un grand nombre d'entre elles, et cela aux quatre coins du pays et durant de nombreuses années, je dirais que c'est la nature même de l'environnement associatif algérien qui encourage ces associations ainsi que leurs membres les plus actifs à privilégier les actions symboliques et à court terme, au dépend de véritables projets de défense et de mise en valeur de la nature en Algérie.

En général, la marge de manœuvre des organisations indépendantes est très limitée, tandis que la puissance des lobbys officiels ou occultes qu'elles doivent affronter pour mener à bien cette mission ne leur offre que peu d'espoir d'arriver durablement à leurs fins.

Le populisme ainsi que l'absence de d'ouverture politique combiné à un mercantilisme font de l'environnement



social algérien un terrain miné pour toute réelle et, donc, sincère action de protection ou de préservation écologique. Malheureusement, donc, on ne devrait pas compter que sur ces associations pour accomplir un travail aussi complexe et de longue haleine.

La création d'un parti politique des Verts en Algérie, une nécessité
L'idée des écologistes locaux est très

séduisante et le projet paraît répondre à une suite logique très pertinente, mais seulement si on occulte le contexte politique actuelle très contraignant et, donc, la place réelle qui est accordée à l'opposition. Un parti écologiste algérien aura-t-il l'occasion d'exister politiquement sans se faire le relais docile du discours de la langue de bois ? Aussi, quelle sera l'idéologie de ce parti ? Quelle littérature, quelle pensée, quel

discours compact et cohérent ont été produits en matière d'écologie politique en Algérie durant toutes ces décennies ? Allons-nous réussir dans ce domaine en nous contentant de reproduire le modèle exotique « *Parti vert* » sans lui apporter une dimension endémique et, donc, plus adaptée au contexte algérien ?

J'estime qu'un tel projet, s'il doit un jour voir le jour, il devra d'abord accuser de nombreux préalables incontournables, à la fois contextuels mais aussi intellectuels et logistiques. Les nombreuses menaces sur l'écosystème des zones humides sont-elles considérées comme l'une des grandes urgences environnementales dans notre pays ?

Pas évident ! La notion même de « *grande urgence environnementale* » est une considération qui risque de nous éloigner du véritable enjeu écologique que doit à présent relever l'Algérie. Tout est lié. Nous devons absolument développer une approche holistique de l'environnement.

Dans ce sens, et selon l'esprit d'une telle prérogative, la condition des zones humides en Algérie est autant une problématique en elle-même qu'un puissant révélateur de bien d'autres carences et périls écologiques qui menacent tout l'équilibre de notre pays, de notre société, de notre économie et non pas seulement de notre territoire ainsi que de la biodiversité algérienne. C'est en tous cas mon humble avis de militant écologiste algérien ■

Karali Rabah



Karim Amellal, ambassadeur délégué interministériel à la Méditerranée :

« La crise peut être une opportunité pour la Méditerranée »



Entretien réalisé par K. Battache

Nommé il y a seulement quelques mois par Emmanuel Macron au poste d'ambassadeur délégué interministériel à la Méditerranée, le Franco-algérien Karim Amellal se fait, désormais, appeler « *Monsieur Méditerranée* ». Aujourd'hui proche collaborateur de Jean Yves Le Drian, il a longtemps enseigné à Science Po. Mais au travers de plusieurs expériences de terrain, il aura réussi à explorer toutes les facettes de ce que nous appelons communément « *le vivre ensemble* ». A l'occasion de sa première visite officielle en Algérie dans le cadre du dialogue des deux rives, il répond aux questions de *L'ACTUEL* sur de nombreux sujets d'actualité autour du thème de la coopération méditerranéenne. Entretien exclusif !

L'ACTUEL : Monsieur Amellal, merci de nous accorder cet entretien. D'abord, pouvez-vous vous présenter succinctement à nos lecteurs ?

Karim Amellal : J'ai le privilège de travailler aujourd'hui sur la Méditerranée au ministère français des Affaires étrangères, mais j'ai fait beaucoup d'autres choses avant ! J'ai été pendant longtemps enseignant à Sciences Po, j'ai écrit plusieurs livres, j'ai aussi été entrepreneur, dirigé une organisation active auprès des jeunes dans la lutte contre l'extrémisme et l'intolérance et j'ai fait un peu de politique aussi. J'ai toujours été, et je le reste, un militant de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations et, de façon générale, révolté par les ghettos qui enferment les gens, que ceux-ci soient de béton, comme dans ce qu'on appelle en France les « *quartiers populaires* », ou dans la tête.

Enfin, et c'est important, je suis d'origine algérienne et j'ai grandi en Algérie. J'ai toujours essayé d'être un passeur entre les deux rives, mais aussi de synthétiser plusieurs Histoires, plusieurs cultures. Comme beaucoup d'autres, je refuse d'être réduit à une seule identité : je suis Français, Méditerranéen, d'origine algérienne, Kabyle, Berrichon, Algérois, Parisien, issu des quartiers et de l'immigration, Africain, et tant d'autres choses !

Vous avez été nommé récemment ambassadeur pour la Méditerranée par Emmanuel Macron. Certains médias vous appellent « Monsieur Méditerranée » ; quelle est la mission qui vous a été confiée par le président Macron ?

Tisser des liens, bâtir des ponts, nourrir ce dialogue ancestral que nous avons entre les deux rives de cette mer qui nous lie tant, d'où nous venons, où s'enracine une grande partie de nos Histoires. Ma fonction précise est ambassadeur délégué interministériel

à la Méditerranée. En bref, il s'agit de promouvoir la Méditerranée dans ses multiples dimensions et de créer les conditions d'un dialogue constructif entre nos deux rives, surtout grâce aux sociétés civiles, aux associations, aux entreprises, aux diasporas qu'il faut entraîner dans une vision commune. C'est pourquoi nous poursuivons ce « *dialogue des deux rives* » qui a été lancé à Marseille en 2019 par le président Macron, et nous essaierons de le renouveler, de lui donner davantage de corps, de faire en sorte qu'il entraîne beaucoup plus largement, en particulier notre jeunesse.

Ce dialogue doit aussi être concret. Il doit, notamment, s'incarner dans des projets, des initiatives. Je suis partisan d'une Méditerranée des solutions, positive, qui parle aux gens, qui les embarque. Et puis, il doit se concentrer sur ce qui nous unit, sur les nombreux sujets que nous avons en commun, sur les réponses à apporter aux défis que nous partageons : le changement climatique et la biodiversité, l'entrepreneuriat et le rôle des entreprises, le digital bien sûr, le développement durable, le patrimoine, la culture et la santé bien entendu... Nous avons tant en commun ! Ce qu'il faut, je crois, que nous fassions c'est mettre en mouvement les forces vives de nos sociétés autour de ces sujets pour trouver ensemble des solutions.

Pouvez-vous nous faire un état des lieux de la situation de la coopération économique méditerranéenne, notamment entre les rives Nord et Sud ? Où en est le dialogue en matière de lutte contre la Covid-19, par exemple ?

La coopération économique entre la rive Sud et la rive Nord est importante mais relativement asymétrique, et peut-être pas aussi forte que ce que nous pourrions espérer. Les pays du Maghreb ne représentent, en effet, qu'une part

modeste des échanges de l'UE (entre 3,5 et 4%), et les exportations de l'Europe vers le Maghreb s'élèvent à près de 2% du total tandis qu'à l'inverse, les échanges du Maghreb avec l'Europe s'élèvent à près de 65%.

La Banque européenne d'investissement, pour sa part, a investi un peu moins de 18 milliards d'euros au Maroc, en Tunisie et en Algérie au cours des 40 dernières années pour des projets d'investissements, ce qui n'est pas rien. Néanmoins, il est vrai que pour de multiples raisons, les investissements européens au Maghreb demeurent assez faibles, de même que la coopération en matière financière. A cet égard, la récente réforme constitutionnelle soumise à référendum le 1^{er} novembre en Algérie prévoit la suppression de la règle dite 51/49, ce qui pourrait permettre d'accroître les investissements étrangers directs. Enfin, la crise sanitaire que nous vivons a révélé, s'il en était besoin, les intérêts communs que partagent l'Union européenne et les pays du Maghreb et mis en évidence la nécessité d'une coopération plus étroite, qui pourrait, par exemple, se traduire par une relocalisation des chaînes de valeur dans son voisinage proche, en particulier dans les pays de la rive Sud.

Sur le papier, le partenariat Euromed, qui s'inscrit dans un contexte de multilatéralisme, se veut ambitieux à bien des égards : environnement, économie, immigration clandestine... Pourquoi cette volonté commune de promouvoir cet assemblage d'intérêts peine à prendre forme sur le terrain des réalités, selon vous ?

D'abord, ce partenariat dure et, contrairement à ce que pensent certains, il n'est pas mort ! Je le dis d'autant plus que nous venons de célébrer les 25 ans du Processus de Barcelone et que, à cette occasion,



« Ce qu'il faut, je crois, que nous fassions c'est mettre en mouvement les forces vives de nos sociétés autour de ces sujets pour trouver ensemble des solutions. »

nombreux sont ceux qui ont rappelé son importance, a fortiori dans le contexte actuel. Ensuite, qu'il y ait des difficultés, c'est évident. Je crois, cependant, qu'il y a aujourd'hui, de nouveau, une volonté commune de dépasser des divergences et d'avancer, de construire ensemble, de promouvoir des intérêts communs.

La révision de la politique européenne de voisinage qui se joue en ce moment pour les années à venir constitue une opportunité. Ce qui est frappant, c'est la concordance des agendas. Ou pour le dire autrement : le fait que, côté européen et côté maghrébin, nous ayons à cœur de progresser sur les mêmes sujets, parce que les défis sont communs : faire face au changement climatique et promouvoir une économie verte, avancer plus vite sur la digitalisation,

repenser nos chaînes de valeurs, créer des emplois durables, protéger notre biodiversité, rendre la culture plus accessible, développer des formations pour tous... Sur tous ces sujets, pays du Sud et pays du Nord ont les mêmes préoccupations et veulent trouver des solutions, car il y va de l'avenir de notre jeunesse dont les attentes, de part et d'autre, sont très fortes.

Depuis le processus de Barcelone et la création de l'UpM, ce ne sont pas les initiatives politiques qui manquent en matière de promotion de la coopération méditerranéenne. En France, c'est dans la région Paca que cet engouement se traduit le mieux à travers les actions menées notamment par les derniers présidents de région, en particulier Michel Vauzelle et Renaud Muselier. Considérez-vous que la ville de Marseille puisse jouer le rôle d'une capitale pour la Méditerranée ?

Beaucoup de villes et de régions ont à cœur de jouer un rôle éminent en Méditerranée, et il y a tout lieu de s'en réjouir. Cette émulation est positive. Marseille a une place particulière pour nous Français, et nous souhaitons que

cette ville fondatrice, à l'image de toute la Méditerranée, joue pleinement son rôle, que je crois immense, car oui, Marseille est l'une des capitales de la Méditerranée. Samia Ghali, la deuxième adjointe en charge de la Méditerranée, a une vision pour sa ville et je crois que la nouvelle équipe est très motivée pour faire de belles choses. La région Paca est également en première ligne. Son président, Renaud Muselier, est un Méditerranéen de cœur et a une grande ambition pour sa région, dans le sillage de Michel Vauzelle. Tout cela nourrit une conjoncture très favorable et, à titre personnel, je suis particulièrement heureux de travailler avec des personnalités fortes qui ont une grande ambition pour leur territoire, mais aussi pour la Méditerranée toute entière.

Vous êtes un Français d'origine algérienne, donc bien placé pour jouer ce rôle de trait d'union entre les deux rives. Comment expliquez-vous les réticences d'Alger à prendre à bras-le-corps la question méditerranéenne ? Est-ce que la réussite de la coopération dans cette région du globe dépend avant tout du dialogue entre la France et l'Algérie ?

D'abord, il ne me revient pas de donner des leçons, ni à l'Algérie ni à personne d'autre. Ce n'est pas ma philosophie. Je crois que nous faisons tous du mieux que nous pouvons, avec les moyens dont nous disposons, en tenant compte d'une multitude de paramètres.

Ensuite, je crois que les Algériens sont fondamentalement des Méditerranéens. La Méditerranée est puissante à cet égard, car elle nous rassemble tous. C'est un précipité de croyances, de cultures, de civilisations, d'identités. C'est un trait d'union entre nous tous, pas seulement entre la France et

l'Algérie, mais plus largement entre les peuples, les sociétés qui se partagent cet espace commun. La musique traduit cela, par exemple, et la culture en général. Et je crois que cet aspect-là, aujourd'hui, est primordial : nous devons, par-delà nos différences, vivre ensemble, coopérer. Sur tous les sujets que j'évoquais plus haut, comme par exemple l'environnement, il nous faut travailler ensemble.

De ce point de vue, beaucoup d'Algériens, me semble-t-il, ont compris cela. Il n'y a qu'à voir la vivacité de la société algérienne, sa créativité, la force admirable de sa jeunesse. Je crois aussi, d'après ce que j'en juge là où je suis, que l'Algérie a des choses à dire, des intérêts à défendre, sur de nombreux sujets méditerranéens, et quoi de plus normal, légitime ?

Enfin, il y a la relation franco-algérienne. Celle-ci est importante, structurante aussi, mais elle ne peut, à elle seule, résumer l'intensité de ce qui se passe dans l'espace méditerranéen. Vous parlez de dialogue et je crois que vous avez raison car c'est ce qu'il faut, du dialogue. Et si je peux y contribuer, à ma modeste place, j'en serais heureux. Mais ne trompons pas : ce dialogue est déjà considérable, la relation entre la France et l'Algérie, fort heureusement, ne vit pas qu'à travers des dirigeants ou des fonctionnaires.

Elle résonne et se déploie de mille autres manières, entre des populations qui ont tant en commun, à travers la diaspora algérienne en France, qui doit, toute entière, jouer ce rôle de trait d'union, à travers les échanges multiples entre les gens, les familles, les artistes, les entreprises, les intellectuels, les sportifs, les think tanks. Cette relation je crois qu'il faut tout faire, de part et d'autre, pour la nourrir,

l'apaiser lorsque cela est nécessaire, la développer sur le plan politique mais aussi sur tous les autres plans.

Je crois que beaucoup de progrès ont été faits des deux côtés. Il faut encore aller plus loin, tenter de dépasser – et je sais à quel point cela peut être dur parfois – les écueils, les difficultés, et de son côté, le président Macron est prêt à cela. L'amitié entre la France et l'Algérie, entre les Français et les Algériens, lui tient énormément à cœur.

Beaucoup d'organismes ou événements français œuvrant pour la promotion du partenariat économique en Méditerranée (Anima Investment Network, Ipemed, Avitem, Acim, Femise, la Semaine Eco, etc.) tentent de fédérer les actions entreprises dans le Bassin méditerranéen, notamment en matière d'entrepreneuriat. Pourquoi, selon vous, leurs efforts sont rarement capitalisés par les décideurs politiques ?

Il y a, vous avez raison, un foisonnement d'initiatives qui existent, et il faut s'en réjouir car cela traduit la vivacité, l'effervescence du tissu économique et entrepreneurial méditerranéen. L'un des beaux projets issus du Sommet des deux rives est une initiative portée par Samir Abdelkrim qui s'intitule Emerging Mediterranean, et qui mixe la dimension digitale et l'entrepreneuriat. Notre rôle, à la Délégation interministérielle à la Méditerranée, est d'animer, de coordonner parfois, toutes ces initiatives en France. Je crois surtout que, plutôt que de les fédérer, il faut mieux les valoriser.

Le Dialogue des deux rives, notamment, doit servir à cela, comme l'événement organisé par la région Paca qui vient de se tenir à Marseille. La Méditerranée des entrepreneurs, du digital, mais aussi du sport et de la culture doit

résonner beaucoup plus dans notre société. Car c'est tout cela qui crée des opportunités, des emplois, de l'avenir. Le secteur privé et les entreprises doivent être au cœur de notre démarche d'élargissement et de renouvellement du dialogue des deux rives et je souhaite qu'elles jouent un rôle éminent. J'en rencontre beaucoup des deux rives, et je crois qu'elles le souhaitent aussi. Car là encore, et c'est essentiel, il y a un intérêt commun à agir au moment où des réflexions sont en cours sur les conséquences de la crise sanitaire. On parle par exemple, ou on reparle, de relocalisation des chaînes de valeurs dans l'espace méditerranéen, ou bien – et peut-être est-ce plus juste – de colocalisation.

Ce sont des réflexions passionnantes que nous devons avoir ensemble pour le monde post-Covid, pour nos jeunes. Et je crois aussi que cela doit s'inscrire dans un dialogue plus vaste, y compris sur le plan géographique. La Méditerranée, c'est aussi l'Afrique, et à bien des égards, pas seulement sur le plan migratoire, les processus sont complexes, profonds, imbriqués. La Méditerranée n'est pas un espace flottant, fait des seuls littoraux, c'est une région qui s'enfonce très loin dans les terres. Penser la Méditerranée doit être un effort global.

Malgré les instruments financiers mis en place par la Commission européenne à travers l'IEV (Instrument européen de voisinage) CTF Med, la question méditerranéenne ne semble pas beaucoup inspirer à Bruxelles ; comment faire pour que cela change ?

Comme je vous l'ai mentionné initialement, nous venons de célébrer les 25 ans du Processus de Barcelone. 25 ans, ce n'est pas rien, et contrairement à ce que l'on pense parfois ici ou là, il ne s'est pas rien passé en 25 ans. L'Union européenne a une politique

de voisinage, avec de nombreux projets et investissements dans les pays de la rive Sud. Par ailleurs, la coopération bilatérale entre la France, d'une part, et les pays du Maghreb, d'autre part, reste très importante. Dans ce paysage où de nombreux liens sont tissés, entre les États mais aussi entre les sociétés civiles, les entreprises, il y a l'UpM. Certes, cette organisation n'est pas parfaite, mais il est faux de dire qu'elle ne sert à rien. C'est la seule organisation politique qui réunit l'ensemble des États du pourtour méditerranéen. Elle soutient des projets, a une capacité d'expertise. Son secrétaire général, Nacer Kamel, a beaucoup fait pour renforcer son rôle et prioriser les sujets environnementaux.

Nous pensons, et Jean-Yves Le Drian l'a rappelé à l'occasion du 25^e anniversaire du Processus de Barcelone, que l'UpM pourrait jouer un rôle plus important, plus concret, notamment en accompagnant davantage, y compris sur le plan financier, certains projets. Je crois que, de ce point de vue, les choses changent à Bruxelles et dans toute l'Union européenne, entre autres parce qu'il y a dans nos pays des diasporas importantes qui jouent un rôle croissant. Il y a une préoccupation méditerranéenne plus importante que par le passé, qui ne se réduit plus seulement à la question des migrations et du terrorisme.

Le court-termisme ne fait pas une politique durable. Tout le monde a bien compris que les sujets étaient imbriqués, que la solution au terrible problème des migrants n'était pas juste une question de frontière, que c'était aussi un sujet d'emploi, de croissance, de lutte contre le réchauffement climatique, d'éducation...

L'Allemagne, pour ne citer qu'elle, a compris qu'il était dans son intérêt de

« Une lueur d'espoir apparaît enfin au bout d'un long tunnel grâce aux vaccins, mais les conséquences sociales et économiques sont devant nous. »

s'y investir, de soutenir des projets, d'accompagner des acteurs de la société civile autour de cet agenda positif que nous partageons tous et que l'Union européenne a mis au sommet de ses priorités, le développement durable, le digital en particulier.

Nous essayons, et moi à la place qui est la mienne, de renforcer cet intérêt à agir, notamment dans le cadre de la politique de voisinage Sud. Ma conviction, qui est très largement partagée, c'est que nous devons approfondir notre coopération entre la rive Nord et la rive Sud, car il y a de notre avenir commun.

La crise sanitaire causée par la pandémie Covid-19 a bousculé l'ordre économique mondial ; pensez-vous que cela aura des conséquences sur la région Euromed en matière de colocalisation par exemple ?

D'abord, et il ne faut pas le perdre de vue, c'est une catastrophe sanitaire. Beaucoup de gens sont morts, nos aînés, parfois dans des conditions très difficiles. Une lueur d'espoir apparaît enfin au bout d'un long tunnel grâce aux vaccins, mais les conséquences sociales et économiques sont devant nous. La pandémie a déjà des répercussions en termes de mobilité, d'échanges, donc de coopération. Beaucoup de projets sont en stand-by.

Les gens ne se voient plus qu'à travers des écrans. Pour nous, Méditerranéens, qui sommes si friands de contacts directs, cette crise nous force à faire ce que nous détestons le plus : rester chez nous, nous éloigner les uns des

autres, parler à distance, limiter nos échanges. Et puis dans un contexte de défiance généralisée – en France en particulier – où les populismes sont en embuscade, ériger de nouveaux murs entre nous n'a rien de bon. Nous en avons déjà tant que nous héritons du passé... Ce qu'il faut faire maintenant, je crois, c'est préparer la suite en tirant les leçons de ce qui s'est passé.

Pour nous, en France, cela signifie être plus autonome sur le plan sanitaire mais plus largement économique, en particulier à l'égard de la Chine. Ensuite, chaque crise a la vertu de produire une accélération, parce que cela révèle des failles, des faiblesses qui, précisément, ont contribué à faire naître la crise. C'est évident s'agissant de la santé. Dans tous nos pays, la crise a mis en évidence des pénuries, des défaillances de nos systèmes de soin, les problèmes graves dont, parfois, nous n'avions même pas conscience. Il va falloir réparer cela.

La santé et plus largement le soin vont devenir des priorités absolues. Des secteurs économiques vont prendre leur envol, devenir stratégiques. C'était déjà le cas pour certains, comme le digital, et ce le sera davantage encore. Je crois aussi que, paradoxalement, au terme de cette crise, nous éprouverons le besoin d'intensifier, de diversifier aussi notre coopération avec les pays de la rive Sud. Plutôt que de produire à l'autre bout du monde, n'est-il pas plus sage de le faire à proximité ? C'est le principe de la colocalisation. Je sais que certaines entreprises y sont prêtes. De ce point de vue, la crise peut être une opportunité pour la Méditerranée ■

Coopération internationale face à la Covid-19

Au royaume du chacun pour soi !

Egoïsme. Le Fonds monétaire international (FMI) était à l'avant-garde pour affirmer que la coopération internationale était essentielle pour remédier efficacement à cette épidémie, appelant à une action coordonnée sur de multiples fronts.

La Covid-19, au-delà de son décompte macabre quotidien et des pertes économiques qui échappent à tout calcul, marque une nouvelle étape du recul de l'individu face à l'État-nation et montre également l'absence totale de coopération entre États face à un danger planétaire. De l'aveu du secrétaire général de l'Onu, António Guterres, la coopération internationale face à la pandémie a échoué. Rien à ajouter. Un échec qui, hélas, entraînera avec lui des conséquences désastreuses. Une réflexion profonde sur la gouvernance mondiale et le multilatéralisme est nécessaire. Les chiffres sont effarants.

Aux États-Unis, à titre d'exemple, la dette publique de 22.700 milliards de dollars représentait 106% du PIB à fin 2019. En septembre 2020, elle est grimpée à 26.950 milliards, soit nettement plus de 120% du PIB. D'autres pays aussi puissants vivent une situation similaire. En dépit de ces secousses, aussi fortes soient-elles, le chacun pour-soi continue à régner en maître-mot. Des appels par-ci, d'autres par-là, mais sans résultat.

Le FMI était à l'avant-garde pour affirmer que la coopération internationale était essentielle pour remédier efficacement à cette épidémie, appelant à une action coordonnée sur de multiples fronts. L'institution multilatérale avait débloqué 50 milliards de dollars via son mécanisme de financement d'urgence

afin de permettre aux pays à faibles revenus et aux pays émergents de faire face à l'épidémie de Covid-19. Si ladite institution est dans son rôle, pourquoi l'entente sur une coordination internationale fuit aux pays comme du sable fin entre les mains ? Pourtant, affirme Didier Billion, docteur en sciences politiques et directeur adjoint de l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris), « *ce combat ne peut être gagné qu'au niveau international. C'est un projet d'intérêt mondial car si l'épidémie n'est pas éradiquée dans les pays les plus pauvres, elle va revenir dans les pays les plus riches. Peut-être que ce défi pourrait nous permettre d'avancer dans la conquête de solidarités internationales* ».

Les inégalités intra et inter-pays mises à nu

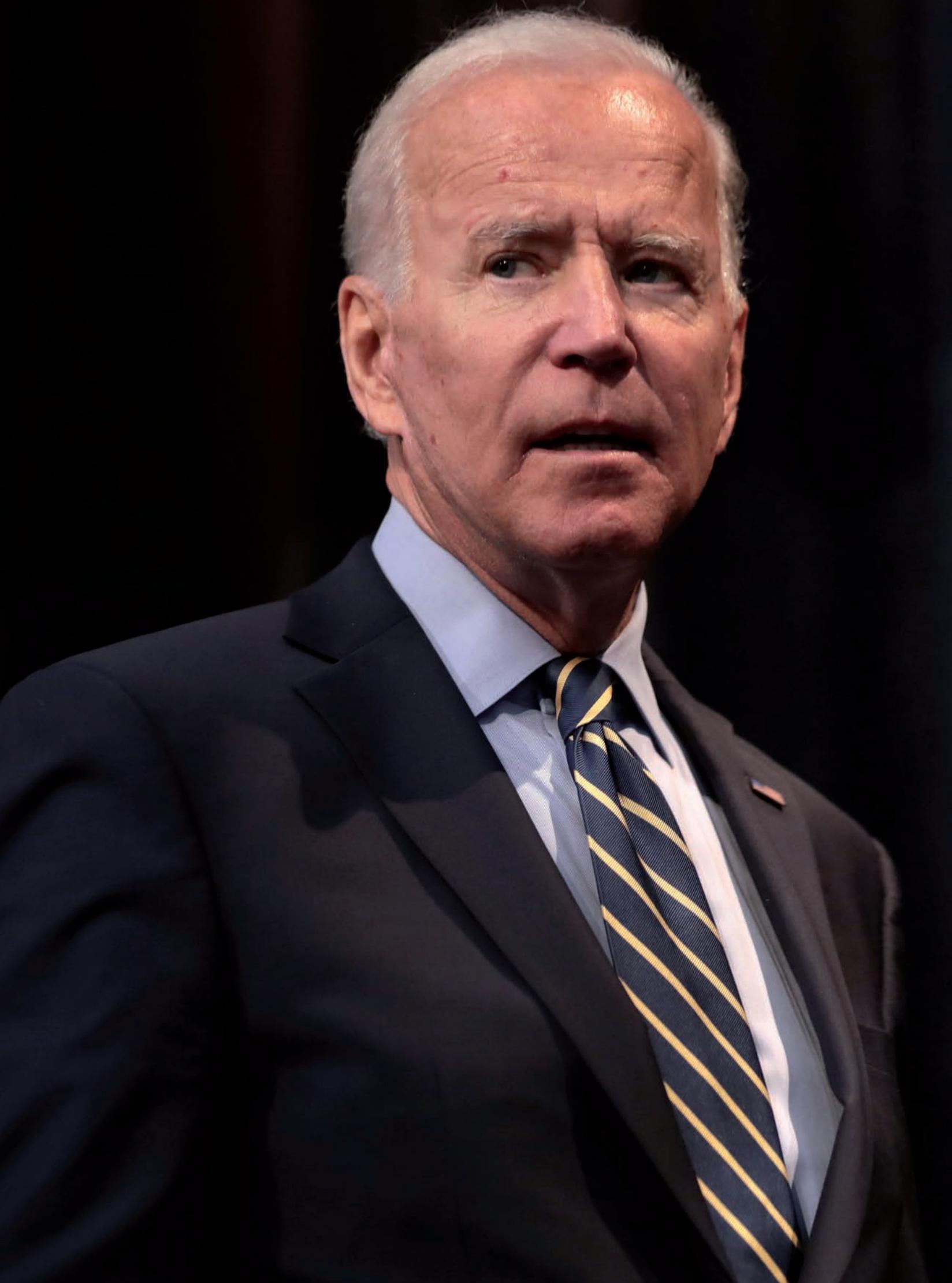
Jour après jour, le constat se confirme : la crise sanitaire renforce les inégalités intra et inter-pays. En octobre 2020, Oxfam a publié son Index sur l'engagement des États à réduire les inégalités (ERI) qui analyse la réponse de 158 gouvernements face à l'enjeu de la réduction des inégalités. Les pays sont classés en fonction de leur engagement sur trois piliers : fiscalité, services publics (santé, éducation et protection sociale) et droit du travail. Nombre de conclusions de ce rapport sont sans appel, sentencieuses : la grande majorité des gouvernements n'était pas préparée à une telle crise sanitaire par manque d'investissement

en termes de santé publique, de filets sociaux ou de droit du travail. Le rapport ERI 2020 démontre, également, que sur les 158 pays étudiés, seuls 26 dédiaient à la santé au moins 15% de leur budget avant la pandémie de Covid-19. Pendant que la crise s'amplifie, avec une augmentation massive du nombre de cas, les pays les plus développés se lancent dans une course effrénée d'achats massifs de matériel médical. Résultat : la surenchère bat son plein. C'est à celui qui paiera le plus qui emportera la commande. « *Ce sont les États les plus puissants qui essaient de se garder les masques, révélant, une fois de plus, l'expression des rapports de force qui régissent brutalement la société internationale depuis très longtemps* », analyse M. Billion.

Qu'en est-il du sort de l'Afrique ? Pour Akinwumi A. Adesina, premier responsable de la BAD, même si le continent est durement impacté par la crise de la Covid-19, le sursaut collectif des banques publiques de développement manifesté lors du sommet Finance en commun permet d'inverser la tendance.

En chiffres, l'Afrique risque, en effet, de perdre 173 à près de 237 milliards de dollars américains de produit intérieur brut rien qu'en 2020-2021. Conséquence directe, quelque 48 millions de personnes pourraient tomber dans l'extrême pauvreté et 30 millions de personnes pourraient perdre leurs emplois ■

H. Merzouk



L'élection américaine de 2020

Un tournant décisif dans l'Histoire du pays

Changement. Les raisons de la résilience électorale de Trump sont dues au fait que le président Trump avait adopté une rhétorique anti-systémique de plainte des élites, à laquelle il appartient pourtant, ainsi qu'une tactique agressive contre les forces de la mondialisation, aspects qui touchaient fortement des sections de la classe moyenne et bien sûr de la classe ouvrière.

Par Isidoros Karderinis

L'élection présidentielle du 3 novembre 2020 était sans doute l'élection la plus importante de l'Histoire de l'après-guerre aux États-Unis. La participation des électeurs américains a été la plus importante depuis 1900, démontrant la résurgence de leur intérêt politique et le climat fortement polarisant qui prévalait dans le pays. En même temps, Joe Biden a peut-être remporté le vote populaire (4,5 millions de voix de plus que Trump) et les électeurs nécessaires, mais Donald Trump a fait preuve d'une grande résilience, ayant en fait contre lui presque tous les médias, la grande majorité d'Hollywood et le tout établissement.

Ces élections ont montré la profonde division aux États-Unis, qui a conduit dans de nombreux endroits à des résultats électoraux extrêmement marginaux. La confrontation intense entre les deux parties et la rhétorique et la pratique extrême ne sont pas un événement isolé et peuvent s'aggraver encore plus, ayant un impact négatif sur le pays. Les raisons de la résilience électorale de Trump sont

dues au fait que le président Trump avait adopté une rhétorique anti-systémique de plainte des élites, à laquelle il appartient pourtant, ainsi qu'une tactique agressive contre les forces de la mondialisation, aspects qui touchaient fortement des sections de la classe moyenne et bien sûr de la classe ouvrière.

Donc, aux chômeurs, aux personnes qui se sentent sans voix, aux résidents de la province qui sont ridiculisés pour leurs manières et coutumes par des résidents métropolitains arrogants, même aux citoyens appartenant à des minorités mais aussi à toutes les grandes communautés, comme les Afro-Américains et Latins, le discours de Donald Trump a trouvé et continue de trouver une grande résonance. Et ceci malgré le fait que tous les mouvements pour la protection des droits (black lives matter, etc.) étaient clairement contre lui.

Et si la pandémie de coronavirus n'avait pas eu lieu et la deuxième vague n'avait pas éclaté, frappant les États-Unis aussi violemment que la première, Donald Trump aurait facilement

rempoorté les élections. Ainsi, après les trois premières années de performances économiques positives de l'administration Trump, le verrouillage de mars a provoqué la fermeture de nombreuses petites et moyennes entreprises, tandis que plus de 20 millions d'Américains se sont soudainement retrouvés sans emploi.

Et Donald Trump aurait certainement rempoorté l'élection présidentielle sans la crise sanitaire comme étant donné le fait que Joe Biden, qui exprime l'internationalisme néolibéral, le processus de mondialisation associé et la « *société ouverte* » des ONG et des institutions économiques très puissantes comme les institutions George Soros et Bill Gates etc., semblait clairement être à court de forces, de propositions et de slogans avant même d'entrer dans la ligne d'arrivée.

Les opposants politiques de Trump et la plupart des analystes et sondeurs s'étaient concentrés sur les traits arrogants et égoïstes de sa personnalité, un milliardaire sans doute excentrique et très impulsif, et bien sûr ils avaient tort de croire qu'il serait vaincu avec une grande différence. Le « *Trumpisme* » en tant que phénomène idéologique et social est, donc, certain qu'il n'est pas parti, qu'il est présent et qu'il continuera d'exister. Trump n'est pas seulement une parenthèse dans l'histoire politique américaine, mais exprime des tendances distinctes spécifiques dans la société américaine et la bourgeoisie.

Les citoyens américains veulent prospérer économiquement dans un pays où la paix sociale, l'ordre et la sécurité prévaudront. En raison de la mondialisation, de nombreuses unités industrielles sont parties vers des pays pauvres où la main-d'œuvre est bon marché. Ainsi, la classe ouvrière américaine a été gravement blessée.

Trump est celui qui a exigé le retour des usines dans son pays, mettant les États-Unis et le peuple américain au premier plan, dans le contexte de la tendance idéologique du conservatisme ethnocentrique.

Et pour d'autres pays, en particulier les plus puissants, peut ne pas aimer la politique de « *l'Amérique d'abord* », mais il n'en est pas de même pour le citoyen américain moyen, notamment dans l'Amérique profonde et les États centraux.

Le 20 janvier, Joe Biden siègera dans son fauteuil au bureau ovale avec Kamala Harris, au poste de vice-présidente, pour la première fois en fonction, une femme d'origine africaine, jamaïcaine et indienne. Pendant son mandat et sur la base de ce qu'il a dit, les États-Unis reviendront au Traité de Paris sur le climat, selon lequel l'objectif minimum des États est de maintenir la température à plus 2 degrés Celsius (+2 C), et ce sera un développement positif, car le changement climatique n'est pas un « *mythe* ».

Et cela peut être facilement vu si l'on examine les phénomènes météorologiques extrêmes qui se produisent sur la planète. N'oublions pas que les États-Unis sont le deuxième plus gros pollueur au monde après la Chine.

En outre, des organismes multilatéraux, tels que l'Otan, l'Onu et ses ramifications, qui ont été fortement contestées par le président sortant Trump, seront probablement traitées différemment par l'administration de Joe Biden, mais les relations des États-Unis avec ses alliés européens pourraient évoluer dans d'autres directions.

Il convient de noter à ce stade que Donald Trump avait menacé à plusieurs reprises de retirer les

États-Unis de l'Otan et de réduire sa contribution si d'autres membres ne montraient pas de volonté d'augmenter leurs dépenses pour l'Organisation.

Les relations entre l'Allemagne et les États-Unis ont également été tendues au cours des quatre dernières années, Trump menaçant à plusieurs reprises l'industrie automobile allemande et toute l'Union européenne de leur imposer des impôts. Les relations de Washington avec Bruxelles ont également été gelées après sa décision de retirer les États-Unis des accords internationaux sur le climat et l'Iran en raison de son programme nucléaire.

Cependant, si les républicains finissent par gagner le contrôle du Sénat, cela causera de nombreux problèmes profonds au nouveau président Joe Biden, car il bloquera la plupart de son programme législatif.

En terminant, je voudrais souligner que la prédominance de Joe Biden, qui a également joué dans toutes les caractéristiques pathogènes qui ont conduit l'Amérique à son déclin actuel - c'est-à-dire les inégalités sociales généralisées, l'État-providence problématique, la faveur à des élites financièrement fortes, l'anarchie internationale, etc., ne conduira pas les États-Unis sur des voies brillantes.

En outre, il n'a pas présenté de plan de programme inspirant, complet et convaincant pour la réorganisation sociale, économique et politique de la société et du pays ■

ABONNEZ-VOUS



Oui, je désire m'abonner à la revue **L'ACTUEL** pour 11 numéros au prix de :

Algérie : **2 750,07 DA** (dont 900 DA frais d'envoi) Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale :

Personne à contacter : e-mail :

Activité ou profession :

Adresse :

Tél. : Fax : Date :

Signature et cachet

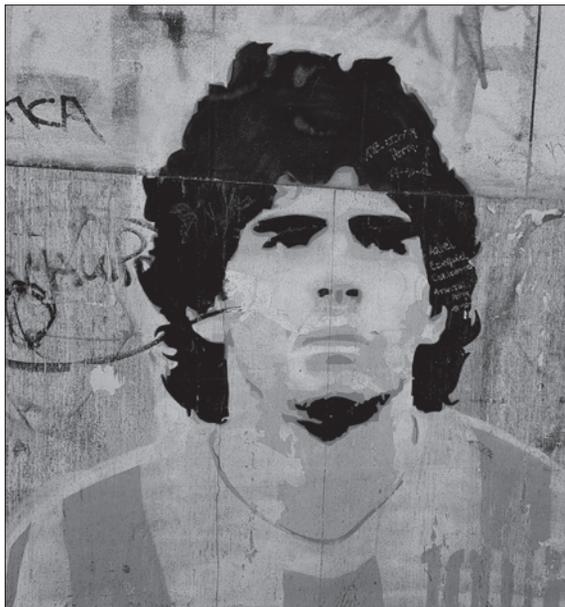
Nombre d'exemplaires

Ci-joint mon règlement :

par chèque bancaire à l'ordre de
 par virement bancaire

: LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES
: BADR Chéragha Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéragha - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com



Le monde de la balle ronde en deuil

Maradona, un génie du football est parti

Une légende. La star du football qui avait ses lumières et ses ombres s'en va. Reconnaître son football magique ne justifie pas sa conduite politique ou personnelle. Sa personnalité avait ses lumières et ses ombres.

Diego Armando Maradona est mort. Une nouvelle qui a un impact national et mondial. Des millions de personnes le pleurent et se souviennent de lui pour ses merveilleuses prouesses, dans un pré ou dans des stades modernes, à Villa Fiorito, Argentinos, Boca, Newell's, Naples, Barcelone ou l'équipe nationale. Celle qui durera dans les T-shirts imprimés dans les endroits les plus reculés de la terre. Celui qui devait sortir sur le terrain en criant "Maradooooo"... pour qu'il puisse les rendre heureux au milieu de tant de malaria. C'est ainsi que le meilleur joueur de tous les temps est reconnu aujourd'hui. Celui qui est né dans un quartier pauvre en disant à travers une vidéo en noir et blanc que son plus grand rêve était de devenir champion du monde, et il y est arrivé. Celui qui a ébloui en peignant le visage de Gatti et de Fillol. Au Diego, qui a ébloui par sa longue carrière en inscrivant le meilleur but de la Coupe du monde, qui 34 ans plus tard nous remplit encore de larmes, quatre ans après que des centaines de soldats argentins aient donné leur vie dans les Malouines.

D'autre part, celui qui a tenu tête à la FIFA pour dénoncer les mafieux de Joao Havelange alors qu'aucun joueur majeur ne l'avait fait, ainsi qu'en formant un syndicat de football. Celui qui s'est opposé à l'AFA de

Grondona et a dit à l'ancien pape que s'il était tellement soucieux au sujet des pauvres, il devrait vendre l'or du Vatican, bien qu'il se soit ensuite lié d'amitié avec le pape François.

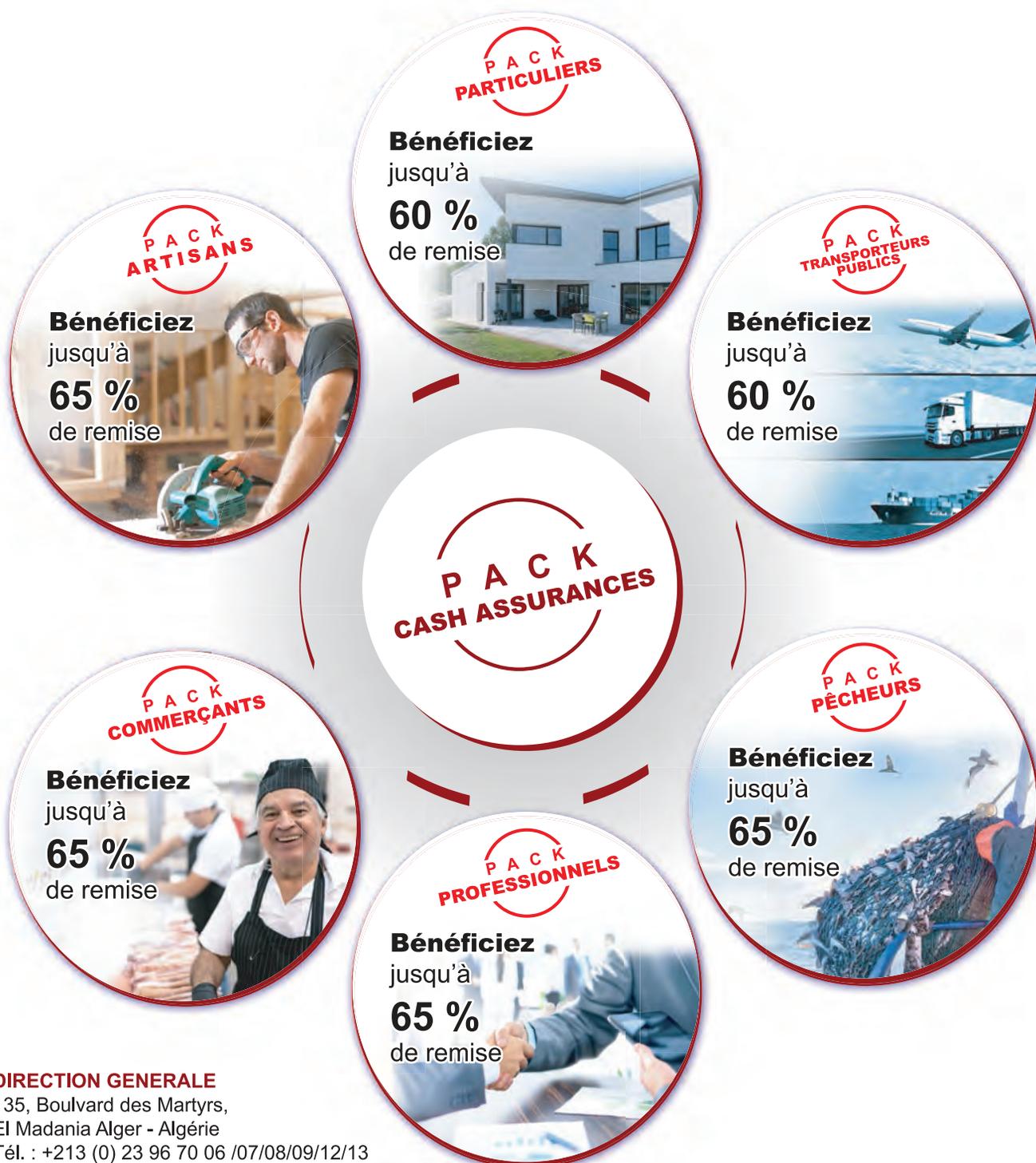
Sa personnalité a transcendé les terrains de football, avec ses avantages et ses inconvénients. La star du football qui avait ses lumières et ses ombres s'en va. Reconnaître son football magique ne justifie pas sa conduite politique ou personnelle. Sa personnalité avait ses lumières et ses ombres. Il avait des facettes très contradictoires au-delà de son génie du football incontestable.

Interrogé dans une interview sur ce qu'il dirait face à sa mort, Maradona a répondu : « *Je mettrais une pierre tombale qui dit : "Gracias a la pelota"* » (Merci au ballon). Pour ce qu'il a fait avec le ballon et non pour ses positions politiques ou personnelles, ceux d'entre nous qui aimons le football se souviendront de lui comme des millions d'autres ■

Par José Roldán

CASH

Assurances



DIRECTION GENERALE

135, Boulevard des Martyrs,
El Madania Alger - Algérie
Tél. : +213 (0) 23 96 70 06 /07/08/09/12/13
Fax : +213 (0) 23 96 70 24

Découvrez nos différentes
formules auprès de nos agences

Trouvez plus de détails des remises
sur les réseaux sociaux

www.cash-assurance.dz   

l'Assurance par Excellence

التأمين بامتياز



E-rselli

E-rselli

• ETRIC A•E•O•I U•X•I •E•O•I

Le paiement de facture
et le rechargement à portée de main

avec



Carte EDAAHABIA | Carte CIB

sur

e-paiement.mobilis.dz

